

*l'Anti*capitaliste

N°136 | JUIN 2022 | 4,5 €

la revue mensuelle du **NPA**



LÉGISLATIVES : UNE INSTABILITÉ CROISSANTE



L'AVORTEMENT EN IRLANDE : UN DROIT REPRODUCTIF CONQUIS APRÈS DES ANNÉES DE LUTTE



SNCF, RATP, TRANSDEV... DIRE NON À LA CONCURRENCE ENTRE TRAVAILLEURS !



QUEL AVENIR POUR L'ÉDUCATION NATIONALE ?

Sommaire

ÉDITORIAL

Commission nationale écologie du NPA Le dérèglement climatique est là ! **P3**

PREMIER PLAN

Antoine Larrache Renforcer la dynamique unitaire, y défendre nos orientations **P4**

Correspondant-e-s SNCF, RATP, Transdev...

Dire non à la concurrence entre travailleurs ! **P7**

Antoine Boulangé Quel avenir pour l'Éducation nationale ? **P11**

Commission nationale antifasciste du NPA Extrême droite :
des scores très élevés mais des perspectives confuses **P13**

INTERNATIONAL

Ju Chiro L'avortement en Irlande :
un droit reproductif conquis après des années de lutte **P16**

DOSSIER

Léon Crémieux L'Union européenne face aux politiques de rupture **P19**

Norbert Nusbaum Le programme de la NUPES :
entre mesures radicales et gestion du système **P23**

Christine Poupin Programme de la NUPES : une prise en compte réelle
de l'écologie, qui exigera des choix anticapitalistes **P26**

Danièle Obono « On veut construire cette idée qu'à partir des luttes
et des colères, on crée de la politique » **P29**

Gérard Filoche New PS ? **P32**

FOCUS

Mathilde Millat et Camille Nashorn
Une candidature pour une gauche de combat à Lyon **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* :
<https://lanticapitaliste.org/presse/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne
progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont
téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une :
© Photothèque Rouge /Martin Noda / Hans Lucas



Rachel Kéké, figure de la lutte des femmes de ménage de l'hôtel Ibis Batignolles, a été élue députée. © Louise Rocobert



S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6mois 22euros	1an 44euros
Revue + Hebdo	6mois 50euros	1an 100euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6mois 18euros	1an 36euros
Revue + Hebdo	6mois 38euros	1an 76euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et
également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Yohann Emmanuel, Antoine Larrache, Robert
Pelletier, Laurent Ripart, Julien Salingue, Héléne
Marra, Thierry Labica, Lucien Sanchez, Henri Wilno.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Antoine Larrache

Diffusion :
01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :
0519 P 11509

Numéro ISSN :
2269-370X

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de
communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :
3 000 exemplaires

Maquette et impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

Le dérèglement climatique est là !

PAR LA COMMISSION NATIONALE ÉCOLOGIE DU NPA

Une vague de chaleur, la quatrième depuis 2003, a envahi la France. Précoce, plus d'1/3 des départements (18 millions de personnes) en vigilance orange ou alerte rouge, des pointes à 40°C/42°C... la canicule s'installe.

LA SÉCHERESSE ANNONCÉE DÈS MARS

Un déficit de pluies en automne et hiver dans nombre de départements, de -20 % à -40 %, a favorisé la sécheresse. Dès le printemps, des températures au-dessus des normes, pendant 38 jours d'affilée, ont aggravé le problème. Sécheresse mais aussi orages dévastateurs avec de phénoménales quantités d'eau, de grêlons parfois, qui ne profitent pas aux nappes phréatiques, qui tombent sur des sols de plus en plus artificialisés, bitumés, bétonnés, sur des campagnes remembrées, sans talus.

Loin d'être la solution, tant vantée par l'État et la FNSEA, les bassines (réservoirs de 10 à 20 ha, rendus étanches par des bâches plastiques) aggravent la sécheresse. Pour irriguer par grande chaleur, l'eau des crues et des nappes phréatiques, plus abondante en hiver, est accaparée par l'agriculture productiviste.

ASSEZ DE BARATIN !

Les gouvernants, gardiens du système, n'agissent pas. Le capitalisme vert ne nous met pas sur le chemin du « zéro émissions nettes » en 2050, indispensable pour rester sous 1,5°C de réchauffement. Le GIEC est formel : « *Sans nouvelles mesures climatiques, la température moyenne de surface du globe augmentera de 3,3 à 5,4°C d'ici 2100. Rester sous 1,5°C nécessite des réductions d'émissions rapides et des changements structurels fondamentaux à l'échelle globale. [...] une action climatique trop faible à court terme rendra les objectifs climatiques inaccessibles dans le futur. Rester sous 1,5°C avec 50 % de chance et un léger dépassement nécessite des réductions d'émissions de 35 à 60 % en 2030 et de 73 à 94 % en 2050.* »

LA TÂCHE EST IMMENSE

Les mesures à prendre doivent être radicales, rapides, pour réduire la production matérielle, la consommation globale et les transports, changer de modèle agricole, en finir avec les énergies fossiles et sortir du nucléaire. Ces mesures doivent aussi répondre à l'urgence sociale et permettre de vivre mieux, de mener une vie bonne tout en réduisant les émissions et les impacts sur les écosystèmes. Pour cela, elles doivent faire payer les riches et les capitalistes pour réparer la société, la nature et la relation entre la société et la nature.

LA JUSTICE SOCIALE EST BONNE POUR LE CLIMAT

Un euro dans la poche du 1 % le plus riche émet trente fois plus de CO₂ qu'un euro dans la poche des 50 % les plus pauvres, il faut donc à la fois l'augmentation du SMIC, l'extension de la protection sociale et l'instauration d'un salaire maximum. Avec une forte progressivité de l'impôt, l'abolition du secret bancaire, la mise en place d'un cadastre des fortunes, la suppression des paradis fiscaux, l'imposition des gros patrimoines, la taxation des transactions financières... la justice fiscale permet à la fois de prendre aux plus riches et de financer le secteur public, socialisé, dans lequel la logique du commun permet la gratuité pour les besoins de base, le contrôle, les choix politiques démocratiques selon les besoins sociaux et écologiques, non des profits.

PRODUIRE MOINS, VIVRE MIEUX !

Il faut reconnaître, valoriser le travail de santé, d'éducation, de prise en charge des personnes âgées et/ou dépendantes, d'accueil de la petite enfance, de restauration des écosystèmes. Autant d'activités indispensables à la vie, peu émettrices, aujourd'hui invisibilisées et dévalorisées par le capitalisme patriarcal.

Produire moins c'est travailler moins. La lutte pour la réduction collective du temps de travail, sans perte de salaire ni dégradation des conditions de travail, est décisive.

La transformation radicale de tous les grands secteurs soit s'accompagner de la mise en route de la reconversion et avoir comme préalable absolu la continuité du salaire des salariés des secteurs concernés.

CONSTRUIRE UN POUVOIR NOUVEAU

Des projets de transformation de la société venant des milieux associatifs, syndicaux, citoyens, partisans (dont le NPA), d'expériences de terrain (ZAD...), s'élaborent, se discutent, se concrétisent. Des luttes se développent, se coordonnent, comme au travers des « Soulèvements de la terre ».

Il est plus que temps de faire converger les unes et les autres pour déclencher les vastes mobilisations sociales qui, seules, pourront nous permettre de sortir du capitalisme destructeur de nos vies. □

Renforcer la dynamique unitaire, y défendre nos orientations

PAR ANTOINE LARRACHE

Les résultats des élections législatives confirment la tendance exprimée, lors de la présidentielle, de la constitution de trois blocs incarnant l'état de la lutte des classes. La crise est profonde, à nous de nous orienter pour la résoudre dans notre sens.

« Les déplacements qui se sont marqués ont, pour nous, de l'importance non pas en eux-mêmes, mais seulement en tant que symptômes de changements dans la conscience des masses. Ils montrent que le centre petit bourgeois a déjà commencé à fondre en faveur des deux camps extrêmes. Cela veut dire que les restes du régime parlementaire vont être rongés de plus en plus ; les camps extrêmes vont croître ; les heurts entre eux approchent. Il n'est pas difficile de comprendre que ce processus est absolument inévitable. » Ce passage de Trotsky dans *Où va la France ?* en 1934 résonne avec la situation actuelle. On peut se rassurer en se focalisant sur ce qui est différent, mais les dynamiques générales sont clairement similaires.

LES PÔLES SE SOLIDIFIENT

L'extrême droite réalise un score élevé (24,1 % au premier tour). Elle entre massivement à l'Assemblée, y aura des dizaines de députés, des centaines d'attachés parlementaires et de permanents, des dizaines de millions d'euros pour construire son appareil. Si elle a encore peu de bandes violentes en son sein, elle en possède bien autour de Reconquête et au sein de la police et l'armée. D'ailleurs, il n'y a pas de hasard à la recrudescence des violences policières depuis la présidentielle, ni à ce que des policiers soient élus députés RN, ainsi que des individus comme Frédéric Boccaletti, fondateur d'une librairie proposant des ouvrages négationnistes et condamné dans les

années 2000 à un an de prison dont six mois fermes pour « violence en réunion avec armes »...

À gauche, comme aux élections de 1932, on ne peut pas réellement parler d'extrême, il n'y a pas de courant anticapitaliste qui se dégage, un simple mouvement antilibéral, opposé à Macron. Mais force est de constater que le caractère de classe du vote de la présidentielle s'est confirmé aux législatives, avec des victoires – dont quatre dès le premier tour – dans les quartiers populaires. D'ailleurs, au premier tour, la NUPES obtient 34 % et 28 % des voix auprès des électeurs dont les revenus sont respectivement inférieurs à 1250 € et entre 1250 et 2000 euros, 27 % chez les salariés du privé, 33% dans le public, 30% chez les chômeurs/ses. Suivie plus ou moins de près par le RN, qui fait en revanche le plein des voix dans la catégorie des ouvriers qui sont allés voter (18% pour la NUPES, 45 pour le RN). Il est à noter que l'électorat de Mélenchon est celui qui s'est le plus abstenu à la présidentielle, ce qui tend à prouver que, si le vote à gauche n'est pas un raz-de-marée, il contribue à la reconstruction de la conscience de classe et à la possibilité de défendre ses intérêts.

Enfin, le vote Macron confirme le phénomène de bonapartisme. Avec des scores très faibles, une base sociale limitée, Ensemble ! s'appuie sur le système particulièrement antidémocratique du scrutin majoritaire et sur le découpage des circonscriptions pour se positionner comme première force. La droite, au total, recueille 40,3 % des voix, en étant

fortement divisée entre LR et Ensemble !. On a trop souvent analysé le courant de Macron comme étant seulement celui de la finance, de la grande bourgeoisie. L'analyse du vote permet de voir qu'« Ensemble ! » n'est majoritaire que chez les plus de 60 ans, chez les personnes dont les revenus sont supérieurs à 2 000 euros, et très majoritaires chez les électeurs/rices qui travaillent à leur compte. Le support social de ce vote est donc la frange de la population qui souhaite la conservation du système en l'état, ce qui est de plus en plus une utopie au regard de la crise multidimensionnelle que nous traversons.

Les scores de l'extrême gauche sont très faibles. Pour ce qui concerne le NPA, à part dans la deuxième circonscription du Rhône, où la candidature de Raphaël Arnault et Mathilde Millat, soutenue par les militants LFI et du PCF, a obtenu 6,8 % des voix après s'être positionnée comme étant la « vraie candidature NUPES » alors que la candidature NUPES était ce qui se fait de plus opportuniste, les résultats sont autour de 0,5 % partout. Lutte ouvrière a obtenu des scores un peu meilleurs, avec une moyenne de 1 %, avec quelques scores supérieurs à 2 % dans des circonscriptions ouvrières. Mais dans l'ensemble, ces scores restent très bas, sont assez uniformes socialement, ne révèlent pas véritablement une implantation dans le prolétariat². Ces scores, cohérents avec les scores très faibles de la présidentielle, montrent globalement le très faible espace politique qui existe à gauche de la NUPES,

la grande difficulté à être entendus et, si on les lie avec le sondage révélant que Philippe Poutou est la deuxième personnalité des électeurs de gauche, loin derrière Mélenchon, la volonté de la part des électeurs/trices que les révolutionnaires se situent à l'intérieur de l'unité. Un signe que c'est bien la gauche qui est perçue comme le point d'appui pour rompre avec les politiques libérales – même le PS et les Verts ! – au contraire de la période où toutes ses nuances participaient au gouvernement Jospin. L'expérience de gestion des affaires de la bourgeoisie semble en partie oubliée.

UN GOUVERNEMENT TRÈS INSTABLE

Les élections de 2022 sont une accélération des tendances déjà à l'œuvre en 2017, qui voient les trois blocs se constituer, et la prochaine période ne peut que renforcer cette dynamique. Les déplacements d'un bloc à l'autre sont limités aux couches qui basculent d'un « extrême » à l'autre pour exprimer leur colère, parfois d'une façon autoritaire, raciste et individualiste avec l'extrême droite, parfois d'une façon solidaire avec la gauche. Un sondage Harris montre ainsi que les électeurs ayant voté au premier tour pour une force non représentée au second s'abstiennent majoritairement lors de ce dernier³.

Mais le centre s'affaiblit tendancielle-ment, et il n'est sauvé que par le caractère particulièrement antidémocratique de la V^e République, qui permet à un courant qui n'a recueilli que 12,5 % des voix des inscrits d'être la force principale à l'Assemblée nationale. L'abstention est de 53 % au premier tour, 54 % au second et, si on ne peut pas en déduire grande chose sur le plan des idées, elle révèle nécessairement soit une passivité (« Je ne sais pas quoi choisir, je laisse d'autres le faire à ma place ») soit un rejet des institutions, sans qu'on puisse dire dans quel sens, soit une défiance progressiste soit un rejet – dont on sait qu'il progresse – de la démocratie. Sans majorité absolue, Macron et Borne seront en difficulté pour gouverner. Premièrement sur le plan institutionnel : il faudra à chaque fois obtenir une alliance avec Les Républicains pour faire passer tel ou tel texte, donc donner des garanties à un groupe qui refuse actuellement de participer à une coalition gouvernementale pour affirmer un profil encore plus antisocial que le courant présidentiel. La politique du gouvernement sera sans doute assez rapidement particulièrement violente.

Deuxièmement sur le plan social.



L'illégitimité du pouvoir est très forte, au vu de l'abstention, des scores très limités, de la majorité étriquée. Chaque mesure forte sera donc contestée, dans l'Assemblée et dans la rue. Hélas le résultat des élections nous confirme que cette contestation ne sera pas mécaniquement du côté du mouvement ouvrier, qu'elle pourra également être du côté de l'extrême droite.

L'intervention de Macron le mercredi 22 juin montre la grande fragilité du pouvoir : il n'a rien à proposer et demande à toutes les forces de se positionner par rapport à la participation à une majorité parlementaire, voire un gouvernement. Que ferait-il si Marine Le Pen lui disait sa disponibilité à construire une majorité ? Il n'a écarté aucune possibilité, ce qui est particulièrement inquiétant. Les nazis en Allemagne ont été appelés pour former un gouvernement alors qu'ils étaient minoritaires mais s'appuyaient sur la violence dans la rue. On oublie souvent qu'il y a une autonomie entre la nature de classe d'un régime et la forme politique que prend cette domination, en fonction de la nécessité de la classe dominante d'intégrer les classes opprimées... ou au contraire de les combattre de façon radicale. Nous sommes à l'avant-veille de tels choix.

QUELLE POLITIQUE POUR LES RÉVOLUTIONNAIRES ?

Les résultats valident donc globalement le choix du NPA de soutenir, en règle générale, les candidatEs de la NUPES. Dans cette situation où les conflits de classe s'aiguisent, notre objectif doit être de

contribuer, avec nos faibles moyens et en conservant notre indépendance stratégique et organisationnelle, à la solidification du bloc de classe.

Il faut le faire sans illusions et en tentant d'anticiper les prochaines étapes. Sans illusion parce que les réformistes ne se refont pas, ils sont capables des propositions institutionnelles les plus improbables. Ainsi, Fabien Roussel, a indiqué : « Nous avons déjà participé à un gouvernement d'union nationale en 1945, ce n'est pas quelque chose qui nous choque de participer, avec d'autres, à la reconstruction de la France [...] Mais tout dépend du projet. Il faut un projet de haut niveau, pas de la petite politique avec des petits chèques. » Il a dû faire machine arrière dès le lendemain.

De plus, comme c'était prévisible, Mélenchon n'est pas Premier ministre, la défaite aux législatives risque de tirer vers la droite toutes les composantes de la NUPES, de les convaincre qu'il faut surtout préparer les prochaines élections et organiser le travail parlementaire pour tenir des positions institutionnelles. Rappelons la dialectique des conquêtes partielles qui les travaille en permanence : « Cette dialectique se manifeste dans les comportements de ceux qui subordonnent la poursuite et la victoire des luttes ouvrières pour parvenir à la conquête du pouvoir dans les pays capitalistes à la seule défense des organisations ouvrières existantes » (Ernest Mandel). Mais sans oublier, avec Trotsky,



que le problème est réel : « *Celui qui ne sait pas défendre les conquêtes existantes n'en fera jamais de nouvelles* ».

De plus, PCF, ÉELV et PS ont indiqué dès le lendemain de l'élection ne pas vouloir prolonger l'unité, chacun voulant pouvoir gérer sa propre politique vis-à-vis du gouvernement, des votes à l'Assemblée, et aucune ne voulant maintenir un lien entre les militantEs des différentes forces. Mais une contre-tendance existera nécessairement : lorsque le gouvernement commencera à attaquer les classes populaires, la petite confiance et les liens collectifs accumulés pendant la campagne seront des points d'appui. De plus, le travail parlementaire ne portera pas de fruits concrets et une petite impatience s'exprimera de la part de la base pour mettre en œuvre le programme pour lequel on s'est battu. Mélenchon exprime pour l'instant son envie de voir Élisabeth Borne passer devant l'Assemblée pour un vote de confiance de, mais il faudra bien expliquer comment obtenir la retraite à 60 ans et une augmentation des salaires.

Pour les révolutionnaires, il est absolument nécessaire de renforcer ces tendances. « *C'est la tâche du parti révolutionnaire que d'opérer la jonction entre les "idées justes" et le mouvement ouvrier de masse. C'est la seule façon dont une idée peut devenir force agissante*¹. »

Sur le contenu, la première dénonciation est celle d'un système antidémocratique, qui laisse sur la touche un électeur sur deux, sans parler des travailleurs/ses qui n'ont pas le droit de vote, et permet à un groupe très minoritaire de prendre — et

conserver — le pouvoir. La seconde est la mise en avant du programme pour les classes populaires qui a réalisé l'unité, et un peu plus : pour le retour de la retraite à 60 ans, pour des augmentations des salaires et du SMIC, pour une allocation pour les jeunes, pour des embauches massives, notamment dans les services publics, pour l'accueil des réfugiés... Les organisations qui se sont accordées sur ce programme électoral doivent maintenant se mettre d'accord pour développer des campagnes militantes durables afin d'obtenir un rapport de forces contre le gouvernement et le patronat permettant de gagner.

Si l'Union populaire et le NPA étaient les seules forces à défendre une telle orientation, il faudrait la mettre en œuvre ensemble sans réticence, parce que les autres composantes sont de fait plus intégrées au système. Si on revient aux caractérisations classiques des organisations avec des bases ouvrières et des directions bourgeoises ou petites-bourgeoises, on perçoit que l'intégration à l'appareil d'État et la base sociale du PS et d'ÉELV montrent que ces organisations, de gauche, ont peu de rapports avec le mouvement ouvrier. Pour le PCF, c'est différent, mais sa forte bureaucratization — au sens où une couche bureaucratique, qui se reproduit depuis des décennies, le dirige — l'empêche, à cette étape, de se lier à la dynamique militante unitaire.

Pour mettre en œuvre une telle orientation unitaire et combative, il semble indispensable de se lier organiquement aux secteurs militants de l'Union populaire : militer avec les collectifs quand ils

existent, les interpeller pour que des réunions militantes larges aient lieu là où il n'y en a pas encore, faire des propositions de campagnes communes, tester la possibilité de participer aux Parlements populaires là où il en existe... Peut-être que cette politique ne sera pas possible parce que les réticences des directions seront trop fortes et que l'UP ne construira pas de structures à la base et sera focalisée par le travail dans les institutions, mais c'est notre responsabilité de pousser dans ce sens. Et il faut parier sur le fait que, s'il y a des luttes, les militantEs se saisiront des organisations déjà existantes. Pour mener cette bataille, il est possible de se lier à d'autres courants. À Ensemble !, à l'UCL, dans On s'en mêle ou Rejoignons-nous, mais aussi dans la base qui a fait la campagne NUPES tout en n'appartenant pas à une organisation, tout le monde est percuté par la situation actuelle, d'autres militantEs se posent les mêmes questions que nous : comment prolonger la dynamique militante, comment construire le rapport de forces, comment exprimer une orientation plus radicale que celle de la direction de La France insoumise ?

Se poser ce type de questions, essayer de les résoudre avec les militantEs combats, syndicalistes notamment, qui ont été polarisés par la campagne NUPES, est notre tâche de l'heure. Elle n'empêche pas de continuer à porter un projet de rupture révolutionnaire avec le capitalisme, d'implantation dans les entreprises, dans les quartiers populaires et la jeunesse, de construction d'un parti pour défendre ces perspectives. Au contraire, mener la bataille unitaire est un outil pour se construire : vendre son journal, discuter avec des militantEs, agir ensemble est la meilleure façon pour faire progresser une compréhension de l'état de crise du capitalisme, de la nécessité de construire les luttes dans tous les domaines, internationalistes, féministes, LGBTI, antiracistes, syndicales ou para-syndicales, toutes et tous ensemble, et de construire un projet d'émancipation renouvelé et mobilisateur. □

1) « *Législatives : qui a voté quoi ?* », Alternatives économiques, 15 juin 2022, <https://www.alternatives-economiques.fr/legislatives-a-vote-quoi/00103689>

2) Voir le sondage Ipsos <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/qui-vote-quoi-la-sociologie-de-lelectorat>

3) <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10228566090603369>

4) Trotsky, « *La Ligue devant un tournant* », 1934



Soirée électorale de la NUPES après le deuxième tour des législatives.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

SNCF, RATP, Transdev... Dire non à la concurrence entre travailleurs !

PAR NOS CORRESPONDANT·E·S

Mais que se passe-t-il dans les transports publics ? Alors que l'urgence écologique impose de réduire drastiquement l'usage de la voiture individuelle et de développer en conséquence les transports en commun, bref de résoudre un des grands problèmes du XXI^e siècle, les patrons du secteur, et les politiciens à leur suite, vantent les mérites d'une idéologie du XIX^e siècle : la concurrence soi-disant libre et non faussée.

La totalité des transports interurbains et une bonne partie des transports urbains font déjà depuis des années l'objet d'un repartage régulier entre les grands groupes privés du secteur. Mais le transport ferroviaire de voyageurs restait jusqu'à présent exploité uniquement par la SNCF, et le réseau de la région parisienne uniquement par la RATP pour ce qui est de la petite couronne et par différents opérateurs (pour moitié Transdev tout de même) pour ce qui est de la grande couronne. Cette situation est en passe de se terminer avec un calendrier qui s'étire sur une vingtaine d'années en fonction des régions ou des lignes concernées.

UNE « OUVERTURE À LA CONCURRENCE » TAILLÉE SUR MESURE POUR UN MONOPOLE À TROIS TÊTES (SNCF/KEOLIS – RATP – TRANSDEV)

L'« ouverture à la concurrence » arrive en point d'orgue de la concentration du capital à l'œuvre depuis des dizaines d'années dans le secteur. Celle-ci a été réalisée sous les auspices des grands groupes publics, transformant ceux-ci en véritables holdings privés du transport. Keolis (dont la SNCF possède 70 % des parts) en est la preuve. Ce géant des transports urbains et interurbains est né en 2001 de la fusion de VIA-GTI et de Cariane, elles-mêmes issues de fusions successives de plus petites entreprises ou/et filiales de la SNCF. Les mastodontes du transport que sont la RATP

et la SNCF ont dès lors jeté leurs tentacules, bien au-delà de leur pré carré historique, sur le marché des transports, en France comme à l'international : la RATP, avec son groupe privé RATP Dev, gère aujourd'hui le tramway de Washington et de Hong Kong !

À gauche, certains idéalisent et défendent les « grandes entreprises publiques » du transport, comme la SNCF et la RATP, qui seraient par nature plus saines et plus favorables aux travailleurs que le privé. Ces positions relaient des arguments acritiques sur le rôle de l'État, souvent à grand renfort de nationalisme contre les concurrents étrangers. De plus, les capitalistes, et l'État à leur service, associent allègrement – et c'est bien le phénomène à l'œuvre dans les transports – public et privé, un mécanisme connu pour socialiser les pertes et privatiser les profits !

D'une part, c'est grâce à l'appui de l'État que la RATP et la SNCF sont devenues des monstres capitalistes « comme des autres ». Et, d'autre part, la RATP et la SNCF n'ont pas attendu cette « ouverture à la concurrence » pour mener leur guerre sociale contre les travailleurs des transports, politique menée avec constance pendant des dizaines d'années, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place. À la SNCF, ce sont près de la moitié des emplois qui ont disparu depuis les années 1980. « L'ouverture à la concurrence », d'apparence si défavorable à la SNCF et à la RATP, leur est au fond profitable

comme à l'ensemble du patronat du transport. En point d'orgue de leur transformation en groupe mondial, elle va permettre de soumettre leurs salariés à la ronde des appels d'offres que connaissent déjà les travailleurs du transport urbain (hors Paris) et interurbain. À la clé, l'alignement à la baisse des conditions de travail et de salaires et, en prime, la mise en opposition des uns et des autres.

PREMIER ÉTAGE DU MISSILE ANTISOCIAL : À LA RATP COMME À LA SNCF, POUR ÉVITER LE DUMPING SOCIAL DE DEMAIN, IL FAUDRAIT L'IMPOSER DÈS AUJOURD'HUI

Dans les deux grosses entreprises publiques, l'ouverture à la concurrence vient justifier – parfois des années à l'avance – tout un ensemble d'attaques. La patronne de la RATP, dans le JDD du 4 juin dernier, l'affirme de but en blanc :

« Notre ambition consiste à remporter le maximum de parts de marché permettant au plus grand nombre de salariés de rester dans l'entreprise. (...) Afin d'éviter l'effet big bang, nous menons des négociations avec les syndicats pour gagner en compétitivité. Nous avons dénoncé les accords de temps de travail de nos conducteurs de bus avec une proposition gagnante pour l'entreprise et les salariés : travailler cent vingt heures de plus par an en échange d'un quatorzième mois et de l'intégration d'une prime de 400 euros au salaire, prise en compte pour les retraites.

Nous souhaitons éviter tout futur dumping social. Dans ce but, chacun doit prendre ses responsabilités¹ ».

Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF, n'est pas en reste :

« Ne rien faire, c'est la facilité, mais c'est aussi se créer, à terme, un énorme problème social, car la SNCF perdrait tous les marchés mis en concurrence. Il faut augmenter notre productivité². »

Traduisons-les : les agents ne pourront pas perdre ce qu'ils ont déjà perdu. Une logique patronale imparable...

Comment cette politique se concrétise ? Dans les bus parisiens, la direction de la RATP compte ainsi mettre en place dès le premier août – quand bien même l'ouverture à la concurrence n'arrivera pas avant 2025 en petite couronne et à Paris – le « cadre social territorialisé ». Au menu : multiplication des services en coupure, augmentation des heures de travail, dix heures de conduite possibles, suppression de la compensation d'une heure en cas de fortes chaleurs l'été, possibilité pour les chefs de modifier les horaires seulement 24 heures avant, etc. C'est contre cette casse sociale que les conducteurs de bus et de tram de la RATP ont fait grève les 23, 24 et 25 mai.

Quant à la SNCF, quel cheminot n'a pas entendu justifier la réorganisation de son service ou une dégradation de ses conditions de travail au nom de la lutte contre la concurrence présente ou future ? Double piège tendu par les directions : faire accepter les reculs sociaux dès maintenant et enrôler les travailleurs derrière la défense de « leur » entreprise lors de l'attribution des marchés (voir encadré).

Deuxième étage du missile antisocial : des « transferts de personnel » qui permettent de niveler par le bas les conditions de travail

Car le moment de l'attribution des marchés, et les transferts de contrats de travail qui vont avec, est l'occasion pour les patrons de poursuivre leur offensive.

C'est ce qui va se passer dans les appels d'offre sur le chemin de fer, qui concernent principalement les lignes TER. L'entreprise gagnante se doit de reprendre à son service les cheminots de la SNCF affectés à l'exploitation des lignes concernées. Transfert quasi-obligatoire pour les salariés sous peine de mutation à l'intérieur de la SNCF (et ce possible-ment à l'autre bout de la France) voire de licenciement si plus de 50 % de leur travail concerne les lignes en question.

En cas de transfert, la loi prévoit le maintien du niveau global de rémunération (on y reviendra) et, pour les cheminots au statut³, le maintien de la garantie de l'emploi et de l'affiliation au Régime Spécial au titre de la retraite. Mais pour le reste, s'appliquera un hypothétique accord d'entreprise ou, en son absence au bout de quinze mois, la Convention collective nationale de la branche ferroviaire dont les différents volets sont négociés depuis des années entre l'UTP⁴ et les syndicats. Convention qui comporte, d'une part, quelques reculs directs par rapport à la législation en vigueur actuellement à la SNCF (baisse des grilles d'avancement, fluctuations salariales sur l'année...). Le cheminot transféré ne bénéficiera plus également dans ce cas de la myriade d'accords locaux en vigueur à la SNCF qui concernent aujourd'hui bien des aspects des conditions de travail. C'est ainsi une véritable épée de Damoclès que pourra manier avec soin l'entreprise gagnant l'appel d'offre dans le délai de quinze mois laissé pour conclure un accord d'entreprise.

Faut-il en déduire qu'un sort nécessairement plus enviable attend les cheminotEs si la SNCF emporte les appels d'offre ? Rien de moins sûr car l'entreprise ne candidate pas directement : une filiale *ad hoc* est créée dans laquelle seront transférés les cheminots concernés. En perdant donc aussi une partie de leurs droits. Sans compter que la SNCF, selon ses propres dires, compte appliquer au sein de l'entreprise et le plus rapidement possible bien des aspects de la Convention collective nationale. Au nom de la nécessaire compétitivité, toujours elle.

L'exemple de la région PACA, une des premières à avoir finalisé son appel d'offre à l'automne dernier, donne un avant-goût du processus. La presse a fait ses choux gras sur la « défaite » de la SNCF face à Transdev pour l'exploitation de la ligne Marseille-Nice. Ce qui va impliquer le transfert à terme de centaines de cheminots à Transdev, qui a déjà promis plus de « polyvalence », c'est-à-dire de faire rouler plus de trains avec moins de personnel. Mais notons qu'un deuxième lot sur la région, plus important en nombre de lignes, a été gagné par la SNCF... ou plutôt par « SNCF Sud-Azur », filiale de la SNCF créée pour l'occasion, dans laquelle seront donc également transférés des centaines de cheminotEs.

LES RÉACTIONS DES TRAVAILLEURS DE TRANSEDEV CONTRE LES CONSÉQUENCES SOCIALES DES TRANSFERTS FORCENT LES PATRONS À RANGER LE CLAIRON

Les transferts et leurs conséquences vont concerner, outre un certain nombre de cheminots, les travailleurs de la RATP. Pour l'heure, ce sont les conducteurs de bus du réseau Optile, celui de la grande couronne parisienne, qui en font les frais, non sans réagir, comme à l'automne dernier quand les grévistes de Transdev ont protesté contre la dégradation des horaires qu'ils subissaient⁵. La grève a forcé Transdev à reculer sur certains points. Mais elle n'a pas fait ravalé à la direction sa principale attaque, à savoir le décompte du temps de pause du temps de travail effectif.

La grève à Transdev n'a pas stoppé le rouleau compresseur patronal. Mais l'idée que chaque appel d'offres se solde par deux mois de grève a refroidi les patrons, surtout à l'approche du transfert des 16 000 conducteurs de bus de la RATP⁶. Il était urgent de prendre des mesures : compter sur les pouvoirs publics d'abord, sur les syndicats complaisants ensuite.

D'abord donc, il fallait mettre à contribution l'autorité organisatrice du transport en Île-de-France, Île-de-France Mobilités (IDFM, dirigé par Valérie Pécresse), pour jouer les pères Fouettard contre les grands groupes, Transdev d'abord, mais pas seulement. En décembre, dans la foulée de la grève à Transdev, IDFM promettait de relever la part du « critère social » dans l'attribution des appels d'offres de 10 % à... 15 %. Trop ridicule, l'autorité annonce quelques jours plus tard qu'elle annule l'attribution de deux DSP (Cergy-Pontoise et Évry) car les candidats n'ont pas assez pris en compte le critère en question. Et Laurent Probst, son directeur général, se veut aussi méticuleux qu'intraitable (article *Le Monde* du 6/12/21) : « Nous demandons des engagements précis aux opérateurs et nous regardons l'organisation du travail dans chaque dépôt, en comparant avec la situation pré-appel d'offres. Par exemple, dans un réseau où les conducteurs font aujourd'hui leur service d'une seule traite, si un opérateur propose d'augmenter l'amplitude de travail avec 35 % de service en deux fois [c'est-à-dire avec coupure], alors qu'ils en avaient 0 %, nous répondons

que l'écart est trop important. »

À la suite de ces belles déclarations, Jean-Paul Bailly, ancien patron de la Poste et de la RATP, et Jean Grosset, un haut-fonctionnaire proche du PS, nommés « médiateurs » lors de la grève à Transdev, ont pondu en avril un « cahier des exigences sociales ». Ce cahier, censé s'appliquer aux prochains lots Optile dont la philosophie pourrait être reprise pour les lots parisiens à partir de 2025, est un véritable manuel du bon candidat à un appel d'offres IDFM. On y lit :

« *La modification des conditions de travail affecte directement la vie quotidienne des salariés. Il importe donc que de telles modifications n'entraînent pas de dégradation des paramètres essentiels et intègrent une période de transition [souligné par nous] vers la mise en œuvre des nouvelles productions horaires. Une attention particulière sera portée au respect des temps de pause, à la maîtrise des temps de coupure et des amplitudes quotidiennes, ainsi qu'au nombre moyen de jours de travail par semaine* »

Transdev le mauvais élève trop brutal est montré du doigt. À un autre moment, Keolis en prend également pour son grade concernant la sous-traitance. Il y a une bonne part de bluff dans ces « exigences » bidons d'IDFM, une manière de faire redescendre la pression par pouvoirs publics interposés tandis que les patrons et maîtres du jeu restent bien Transdev, Keolis et consorts. Mais le cahier des exigences sociales recèle aussi quelques pépites, révélatrices de l'état d'esprit patronal, comme l'idée de plus s'appuyer sur les syndicats pour avaliser les reculs :

« *La qualité du dialogue social avant, pendant et après le transfert est un point crucial pour la réussite des transferts et pour le développement d'un modèle social durable favorisant l'attractivité des métiers. Dans cette optique, la transparence de l'information constitue une condition essentielle pour un dialogue social de qualité et pour la confiance entre partenaires sociaux.* »

Transdev avait pourtant fait le maximum de ce point de vue-là ! Avant le transfert, la direction avait obtenu au niveau du groupe un « accord socle » signé par quatre syndicats (CFDT, FO, Unsa, CFE-CFC⁷) puis décliné avec des « accords locaux » dans les différentes filiales (qu'avaient pu signer les

Lutter contre une soi-disant arnaque à l'italienne ou se battre sur un terrain de classe ?

Entre les grands opérateurs des transports, l'entente règne pour se partager les marchés. Ainsi, sur la ligne TGV Sud-Est, la Freccia Rossa, le TGV de Trenitalia, a fait son apparition Gare de Lyon depuis quelques mois. La hiérarchie de la SNCF répète dès lors aux salariés qu'il faudra bien accepter des sacrifices pour être plus « compétitifs ». Alors même que si Trenitalia a choisi d'exploiter le Paris-Lyon, c'est uniquement parce que SNCF Réseau lui a consenti un gros rabais sur les « péages » que doit payer chaque opérateur faisant rouler des trains sur les lignes grande vitesse ! Sans que la direction de SNCF Mobilités moufte d'ailleurs d'une quelconque façon... Elle est bien plus réactive pour s'en prendre aux salariés !

La direction de la SNCF cherche à faire avaler aux cheminots qu'il s'agirait de faire corps ensemble derrière « la défense de la SNCF » contre l'arrivée des quelques trains opérés par Trenitalia. Mais nos intérêts ne sont en rien les mêmes : c'est avec les travailleurs de Trenitalia que l'on rame dans le même bateau ! À rebours du message semblant être véhiculé par une affiche de Sud-Rail pour un rassemblement à Gare de Lyon début juin : on y voit une caricature de brigand italien, censée symboliser Trenitalia, mis en scène en train d'agripper un TGV Inoui. Tout un programme...

syndicats non-signataires au niveau du groupe, comme Sud). Oui mais voilà, tout cela s'était fait dans le dos des salariés, sans les informer, sans être suffisamment « pédagogues » ou bien en comptant un peu vite sur les syndicats pour faire la propagande du précieux accord, en plus d'avoir accordé leur signature. Alors IDFM prône une variation patronale de la méthode Coué : répétons à qui veut l'entendre et sur tous les tons que tout ira bien, et espérons que tout aille bien !

TROISIÈME ÉTAGE DU MISSILE ANTISOCIAL (LE PLUS EXPLOSIF !) : OPPOSER LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX

Avec son cahier des exigences sociales, IDFM tente de faire croire aux travailleurs du secteur que leurs conditions de travail actuelles seront préservées après les transferts. Il n'était pas dit *a priori* que son crédit politique soit suffisant pour que la manœuvre réussisse. Mais les syndicats, relayés en cela par des élus de gauche ont passé leur temps à cibler Péresse, non sans arrière-pensées politiciennes. Cela a placé IDFM au centre du jeu tout en exonérant les patrons, bien contents de pouvoir se cacher derrière l'autorité publique. Et cela laissait entendre qu'une région gérée par la gauche pourrait avoir une autre politique que celle des patrons. Il suffisait pourtant de regarder du côté de Lyon, où c'est à une majorité de gauche qu'il revient de conduire l'allotissement du réseau de transports en commun d'ici 2024. Dans un troublant effet-miroir, les écologistes qui dirigent le Sytral (l'équivalent d'IDFM) proposent un

« socle social » et surtout, un calendrier de négociations avec les syndicats sur les deux prochaines années !

Cela n'exclut pas des attaques insidieuses, au « goutte à goutte », en attendant le transfert (comme à Keolis Lyon) ou bien à sa suite (comme à Transdev en région parisienne). Et surtout, cela consacre la troisième partie de l'offensive patronale : la division des travailleurs entre les anciens, les « transférés », et les nouveaux embauchés.

Cela passe par une « prime différentielle ». L'idée est de garantir, pour les salariés transférés, une « rémunération annuelle ». Ciao les primes qui la composent, et il peut y en avoir beaucoup, toutes fondues en la fameuse « différentielle » permettant d'atteindre le même niveau qu'avant le transfert. Le cahier des exigences sociales est éloquent :

« *La modification des conditions de travail ne s'accompagne pas d'une dégradation de la rémunération globale du salarié concerné ; l'objectif étant de maintenir le niveau de rémunération brute annuelle du salarié hors heures supplémentaires, versé au cours des douze mois précédant le transfert, à temps de travail égal, en prenant en compte le temps de travail effectif et les coupures hors dépôts aménagés* »

La « différentielle », complètement personnalisée, garantit le même revenu aux anciens (du moins, garantit que leur revenu soit mangé par l'inflation en quelques années), les « concernés », mais échappe complètement aux



nouveaux embauchés. Notons que la logique est la même à la SNCF. Dès maintenant, les cheminotEs « au statut » ne sont pas logés à la même enseigne que les cheminots contractuels. Quant aux nouveaux salariés recrutés par une entreprise gagnant un appel d'offres, le régime sera encore différent. Dans tous ces cas, les différences peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros ! Arme massive de division entre travailleurs qui font le même travail !

CONTRE LA MISE EN CONCURRENCE DES TRAVAILLEURS, POUR UN MOUVEMENT D'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS DU TRANSPORT !

Les trois étages du missile sont lancés, à des rythmes différents selon les entreprises. Le patronat étale son calendrier d'attaques sur vingt ans pour étaler les réactions ouvrières. Des réactions, il y en a pourtant.

La grève à Transdev à l'automne dernier, d'abord, qui s'est étendu à des filiales du groupe qui n'avaient pas encore eu leur transfert (Montereau et Rambouillet sont concernés pour janvier 2023, Nemours et Chelles pour août de la même année). Des grèves « préventives » donc, qui démontrent qu'au-delà des particularités locales, terrain sur lequel Transdev a réussi à faire reprendre le travail avec l'aide de syndicats complaisants, il y a la possibilité d'une lutte d'ensemble.

À la RATP ensuite, où les trois jours de grève des 23, 24 et 25 mai contre la mise en place du CST ont été précédés de deux grosses journées (18 février, 25 mars) pour revendiquer des augmentations de salaires. À la SNCF enfin, la colère se manifeste également à travers une multiplication des conflits locaux et sectoriels depuis plusieurs mois. Avec souvent au premier plan la question des salaires dans un contexte d'inflation galopante et de gel des rémunérations depuis de longues années.

Dans le reste du secteur, l'année a été chaude. Il n'y a pas une semaine sans qu'une entreprise, plus ou moins grosse, rentre en lutte. Encore récemment, les conducteurs de bus de Keolis Pays d'Aix qui gère le réseau urbain d'Aix-en-Provence ont fait trois semaines de grève et ont gagné 75 € bruts de plus par mois. Cet hiver, les conducteurs des VFD (Rhône et Nord-Isère) ont obtenu l'intégration de la prime différentielle à leur taux horaire. Ces grèves nombreuses mais encore dispersées ne portent pourtant pas tant sur les conséquences des appels d'offres qui sont déjà monnaie courante pour une bonne partie des travailleurs du secteur, mais sur les conditions de travail et de salaires, notamment à l'occasion des négociations annuelles. Les deux ne s'opposent pas, car pour s'opposer aux attaques à venir sans tomber dans le piège de défendre l'existant, la seule solution est encore de se battre dès maintenant pour imposer ses revendications.

Les directions syndicales prétendent réglementer ou encadrer la « concurrence » dans le cadre de négociations avec les patrons ou les autorités organisatrices. Mais, au nom du « moins pire », ces accords, négociés à l'échelle de la branche ou entreprise par entreprise, avalisent sans cesse des reculs présents ou futurs et divisent les travailleurs selon leur situation particulière. Or, l'attaque est générale, et appelle une riposte générale, un mouvement d'ensemble.

Il s'agit de chercher à construire l'unité entre travailleurs du transport quels que soient le statut ou l'entreprise. Pour imposer à tous les patrons le seul cahier des charges qui vaille, celui des revendications communes des travailleurs en lutte. Et à l'heure où Macron et Borne promettent de remonter sur le ring avec leur nouvelle réforme des retraites avant l'été 2023, préparons-nous à ressortir les gants éprouvés lors de la grève de l'hiver 2019 qui avait vu travailleurs de la RATP et de la SNCF se battre pendant deux mois côte à côte avec la volonté de s'adresser à tous les travailleurs, du transport et au-delà. □

1) <https://www.lejdd.fr/Economie/catherine-guilloard-pdg-de-la-ratp-louverture-a-la-concurrence-se-fera-en-une-nuit-4115605>

2) Interview du 24/02/22 à l'Usine Nouvelle.

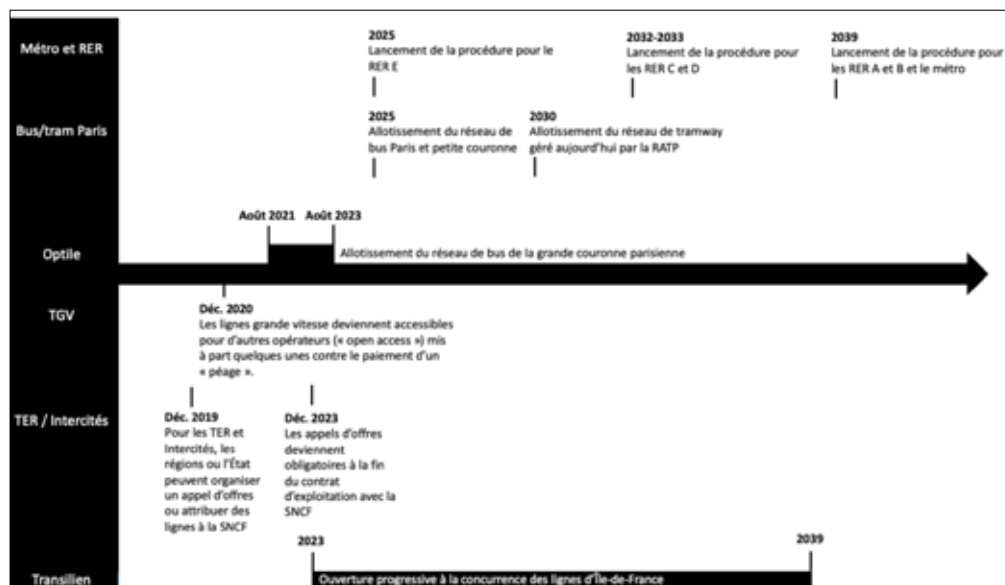
3) Le « statut » comporte notamment la garantie de l'emploi et l'affiliation au Régime Spécial au titre de la retraite. Il ne s'applique plus pour les nouveaux embauchés depuis le 1^{er} janvier 2020 déjà au nom de la préparation à la future ouverture à la concurrence et de l'harmonisation du droit au niveau de la branche !

4) Union des transports publics et ferroviaires, qui est le syndicat patronal de la branche.

5) <https://lanticapitaliste.org/actualite/societe/le-secteur-du-transport-voyageurs-apres-huit-semaines-de-greve-transdev-enseine>

6) On aura une première idée de ce qu'il en est au 1^{er} août 2022, lorsque huit délégations de service public (DSP) pour l'exploitation d'une partie du réseau Optile démarreront (trois pour Transdev, autant pour Keolis, une pour RATP Dev et une dernière pour la filiale d'un fonds d'investissement luxembourgeois). Keolis, prochain exploitant du « lot 27 » (Vélizy-Villacoublay) s'approprierait à transférer les salariés de la SAVAC, qui exploite actuellement une partie du lot, non pas à la filiale créée par Keolis (Keolis Vélizy Vallée de la Bièvre), mais à une petite société sous-traitante, les Autocars Dominique. Keolis jure que cela ne changera rien pour les conducteurs. On attend de voir.

7) La logique est similaire à la SNCF : à l'hiver dernier, deux accords de branche – sur les « classifications et rémunérations » et les modalités de transfert – ont été signés par trois organisations syndicales (UNSA, CFDT, mais aussi... Sud-Rail) représentant 62,2% des salariés pour le premier, et deux organisations (UNSA Ferroviaire et CFDT-FGTE Cheminots) représentant 42,96% des salariés pour le second. Au nom de la logique du « moins pire ».



Calendrier de l'ouverture à la concurrence.

Pour la grande couronne, Ile-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité en charge des transports publics pour la région, a regroupé les 140 contrats qu'elle passait auparavant de gré à gré avec des opérateurs de transport, parfois des petites entreprises qui vivaient de cette manière, en 38 contrats au périmètre large soumis à des appels d'offre. De la sorte, les petites entreprises – qui depuis plusieurs années sont avalées par les gros groupes du secteur – sont de toute façon dans l'impossibilité de candidater sur un des « lots » proposés. Ne restent ainsi en lice que les trois grands groupes (RATP, Keolis, Transdev).

Quel avenir pour l'Éducation nationale ?

PAR ANTOINE BOULANGÉ*

La fin de cette année scolaire a été marquée par la crise du recrutement de profs. Un événement qui n'est pas une surprise mais une étape capitale de la stratégie du pouvoir.

Des milliers de postes mis au concours (CAPES, CRPE, CAPLP) se retrouvent vacants. Ainsi en maths, 816 candidatEs sont admissibles pour 1 035 postes à pourvoir. En allemand, 83 admissibles pour 215 postes proposés. Le nombre de candidatEs est divisé par deux par rapport à l'année dernière. Toutes les matières sont touchées, dans des proportions différentes. À la rentrée, des centaines de postes ne seront pas pourvus. Idem dans le 1^{er} degré : à Versailles pour le concours de ProfesseurEs des écoles, il y a 484 admissibles pour 1 430 postes, à Créteil 521 admissibles pour 1 079 postes. Même l'académie de Paris ne pourra pas pourvoir tous les postes pour la première fois avec 180 admissibles pour 219 postes. Des milliers de postes d'enseignantEs pour la rentrée prochaine sont déjà perdus. Et cela sera pire après les épreuves orales d'admission, touTEs les admissibles ne seront pas recrutéEs.

Cette situation met à nu une crise qui couve depuis plusieurs années et qui s'aggrave de manière dramatique cette année. La question du recrutement des enseignantEs est un problème structurel, qui d'ailleurs touche d'autres pays industrialisés. Selon l'INSEE, le métier d'enseignant est le deuxième métier qui devra le plus embaucher entre 2019 et 2030, derrière les agents d'entretien et devant les aides à domicile. En effet, sans même embaucher davantage pour par exemple faire baisser le nombre d'élèves par classe, ce sont 323 000 enseignantEs qui vont partir en retraite avant 2030, ce qui voudrait dire plus de 30 000 recrutements par an. Or, cette année, il y avait seulement 24 000 postes proposés aux concours de recrutement et on sait déjà qu'au final on sera largement en dessous des 20 000 postes réels pourvus.

UNE STRATÉGIE DE CASSE

Cette situation est tout sauf imprévue et est le résultat des choix politiques des gouvernements successifs qui ont été depuis longtemps alerté par les organisations syndicales. En effet, plusieurs facteurs jouent sur l'attractivité du métier d'enseignantE. Première raison évidente, la faiblesse des rémunérations proposées : 1 450 € net soit 1,14 fois le SMIC en début de carrière pour un recrutement à Bac +5. Deuxième raison, la dégradation des conditions de travail avec une augmentation des effectifs par classe et la multiplication des tâches, alors que le ministère lui-même estime le temps de travail moyen d'un enseignant à environ 42 h par semaine et 18 jours de travail pendant les vacances scolaires. C'est le résultat de la baisse des moyens affectés à l'éducation qui représentait 7,7 % du PIB en 1995 et seulement 6,6 % du PIB aujourd'hui.

Au lieu de trouver des solutions à cette crise, le ministère Blanquer a fortement aggravé la situation ces cinq dernières années avec en particulier la réforme de la formation et du recrutement des enseignantEs. Le master MEEF a été refondu avec une contractualisation et une précarisation des étudiants et les concours ont été repoussés d'un an passant du M1 à la fin de M2. Depuis au moins 3 ans, la plupart des syndicats avaient dénoncé cette réforme et alerté le ministère sur le fait qu'elle allait rendre encore moins attractif le métier. L'échec de cette année est donc tout sauf une surprise. Pour compenser ces manques, de nombreuses académies ont lancé des plans massifs de recrutement d'enseignantEs contractuelLEs, c'est-à-dire de collègues précaires, sous-payés, avec une formation au rabais. Ainsi l'académie de Versailles recrute 2 000 personnels de l'Éducation

nationale par des « job-dating » ! À Paris, académie qui n'avait quasiment jamais recruté de contractuels dans le premier degré, il y a un plan de recrutement de 270 contractuelLEs alors qu'à peine plus d'une centaine d'enseignantEs titulaires, fonctionnaires stagiaires, seront admisEs au concours.

Ceci n'est pas un épiphénomène mais bien une stratégie voulue par le gouvernement. Cela s'inscrit dans la Loi de la transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vise à remplacer progressivement les emplois de fonctionnaires par des emplois contractuels, les emplois de fonctionnaires restant limités aux fonctions régaliennes (police, justice, armée...). Au niveau de l'Éducation, la dernière réforme des Master MEEF et des concours (la 3^e en 10 ans !) sert justement à développer la contractualisation. La précarité devient la voie d'entrée dans le métier. Par exemple les nouveaux M2 doivent assurer un tiers temps d'enseignement en totale responsabilité pour 720 € net/mois sous statut de contractuel (et non de fonctionnaire stagiaire comme précédemment) tout en suivant leurs études et en préparant un concours de recrutement. Si on voulait faire fuir les futurs candidats au métier d'enseignement, on ne s'y prendrait pas autrement. Même le comité de suivi de la réforme (pilote par des hauts fonctionnaires) a reconnu que « la question de revoir l'organisation du M2 "se pose clairement" ».

UNE REMISE EN CAUSE QUI PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES PROFONDES

Tout pousse donc au recrutement



de précaires au détriment de postes de fonctionnaires : la part des contractuelles à l'Éducation nationale est passée de 14,5 % à 22 % en 5 ans. Ceci a un double intérêt pour le ministère : économique et idéologique. D'une part cela lui coûte beaucoup moins cher que l'embauche de fonctionnaires : le salaire incluant les cotisations sociales, et en particulier les retraites, est divisé par deux pour l'employeur. Et d'autre part cela va limiter les libertés (entre autres pédagogiques) des enseignantEs qui vont se transformer en simples exécutants des directives et programmes ministériels.

Le ministère sait bien que la plupart des enseignantEs ne vont pas accepter cela. Il a conscience de la forte capacité de mobilisation des 850 000 enseignantEs, comme l'a montré par exemple la journée de grève majoritaire du 13 janvier, contre la politique sanitaire de Blanquer. Il ne va donc pas remettre en cause frontalement le statut de fonctionnaire des profs. Comme à France Télécom lors de la privatisation en 1991 ou plus récemment à la SNCF, c'est le statut des nouveaux embauchés qui va être modifié. Cela aboutit à faire coexister sur un même lieu de travail, pour le même métier, deux types de statuts : les anciens sous statut fonction publique (ou assimilé comme à la SNCF) et les nouveaux sous statut contractuel (qui correspond au droit privé). La réforme de la formation et des concours est un des instruments du gouvernement pour introduire ainsi, par une voie détournée, le recrutement de plus en plus généralisé de contractuelles à l'Éducation nationale. L'expérience nous a montré qu'en quelques années cette mise en concurrence, en opposition, de deux statuts différents aboutit à une dégradation des conditions de travail de toutes et tous. Et c'est ce que veut mettre en œuvre Emmanuel Macron pour son second quinquennat. C'est le sens de ce qu'il appelle le nouveau « Pacte enseignant ». Cela vise à détricoter le statut de la fonction publique : embauche par le chef d'établissement, prime au mérite... Il parle ainsi d'augmenter les salaires mais en réalité cela revient à travailler plus pour gagner plus, alors que les profs travaillent déjà en moyenne 42 h / semaine ! La modernisation dont il parle n'est qu'une dégradation supplémentaire des conditions de travail. Et cela ne résoudra en rien la crise du recrutement et le manque d'attractivité du métier d'enseignant. La seule

stratégie de Macron, que ne semble pas contester le nouveau ministre de l'éducation nationale Pap Ndiaye, c'est « diviser pour mieux régner » et opposer les différents statuts les uns aux autres.

Pourtant des solutions (au moins partielles) existent pour tenter de remédier à cette crise du recrutement. Il y a bien sûr urgence à augmenter les salaires des enseignantEs, améliorer les conditions de travail pour rendre le métier plus attractif. Cela voudrait dire abroger les réformes Blanquer de ces cinq dernières années. Une réforme simple de la formation des enseignantEs a été proposée par la FERC CGT et le SNUipp-FSU, il s'agit de rétablir un concours de recrutement de fonctionnaires au niveau Licence (Bac +3) et ensuite de rémunérer sous statut de fonctionnaire stagiaire pendant deux ans les futurs profs pour une réelle formation et une entrée progressive dans le métier, sans transformer les stagiaires en « bouche-trous »... Le coût d'une telle réforme est en fait relativement modique : environ 1,5 milliard d'euros par an, à comparer aux dizaines de milliards d'euros donnés au patronat dans le cadre du « quoi qu'il en coûte ».

LA CASSE DES STATUTS N'EST PAS UNE FATALITÉ

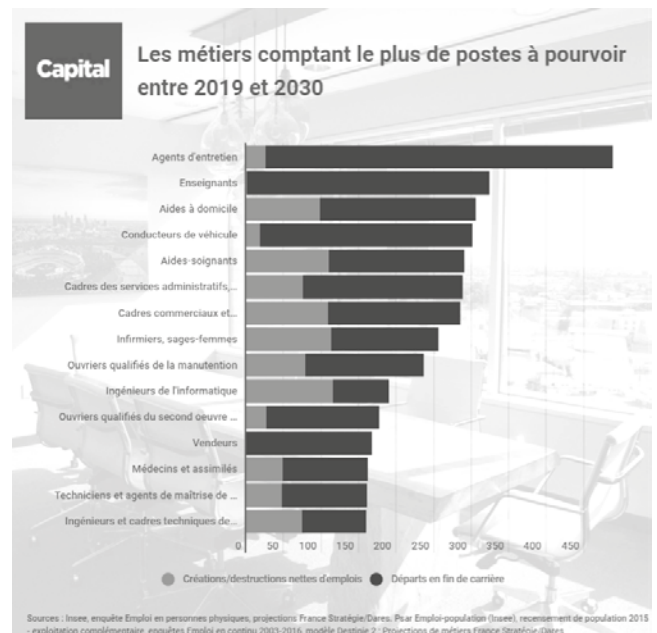
Pour l'instant, la plupart des enseignantEs et des syndicats n'ont pas pris conscience des implications des changements du recrutement et des dangers de la contractualisation. Il est urgent de s'opposer à la réforme de la formation des profs et d'exiger son abrogation. Il y a également urgence à organiser et défendre nos collègues recrutés sous statut de contractuelle. Ce ne sont pas elles et eux les responsables de la situation. Ces dernières années, on a ainsi vu justement des secteurs touchés par la contractualisation se mobiliser de manière exemplaire, comme les AESH (accompagnantEs des élèves en situation de handicap). Les AESH ne bénéficient pas d'un temps plein, sont rémunérés au Smic horaire pour un temps partiel de 24 h/semaine, donc pour un salaire d'environ 800 € net/mois, et avec une grande

précarité (CDD pendant 6 ans). Ces collègues, soutenuEs par certains syndicats, mènent une lutte de longue haleine contre la précarité et ont obtenu certaines avancées mais continuent à revendiquer un vrai statut pour de vrais emplois. Les AED (Assistants d'éducation, anciens surveillants du second degré), également sous statut contractuel, se battent aussi contre la précarité depuis plusieurs mois. Il faut populariser et unifier ces différents mouvements. Il faut travailler pour une prise de conscience des enseignantEs et de la population que la défense des statuts n'est pas une lutte « corporatiste » mais bien un des moyens décisifs pour défendre le système public d'éducation, gravement menacé après 5 ans de l'offensive Blanquer. Le 13 janvier a été un début. □

*** Antoine Boulangé est formateur et militant CGT à l'Inspé de Paris.**

Sources :

- Temps moyen de travail des enseignantEs du premier degré : <https://www.education.gouv.fr/les-enseignantEs-du-premier-degre-public-declarent-travailler-44-heures-par-semaine-en-moyenne-6479>
- Temps moyen de travail des enseignantEs du second degré : <https://www.education.gouv.fr/les-enseignantEs-du-second-degre-public-declarent-travailler-plus-de-40-heures-par-semaine-en-moyenne-10784>
- Evolution du PIB et éducation : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797638?sommaire=4928952>
- Loi du 6 août 2019 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038889182/>
- Contractualisation : <https://www.ferc-cgt.org/contractualisation-et-casse-des-statuts-de-la-fonction-publique>
- Pacte enseignant de Macron : https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/03/17/presidentielle-2022-emmanuel-macron-promet-un-nouveau-pacte-avec-les-enseignantEs_6118007_823448.html



Extrême droite : des scores très élevés mais des perspectives confuses

PAR LA COMMISSION NATIONALE ANTIFASCISTE DU NPA

Marine Le Pen a vu dans son passage de 8 à 13 millions de voix entre les deux tours de la présidentielle, une « éclatante victoire », cinq ans après ses 10,5 millions. Portée par une indéniable dynamique électorale qui la place en tête au premier tour dans 206 circonscriptions sur 577, la dirigeante du Rassemblement national (RN) se veut la « véritable opposition » à Emmanuel Macron. Mais la forte agitation de Jean-Luc Mélenchon grille sa cartouche de première opposante, au moins pendant la campagne législative.

Fragilisé par la forte abstention, le RN échoue à transformer ces législatives en un troisième tour nationaliste. En tête dans 110 circonscriptions, pour une présence au second tour sur plus de 200, la dynamique électorale du RN hoquette : son nombre de voix est divisé par deux par rapport au premier tour de la présidentielle. Mais rapporter son score aux précédentes législatives donne un autre éclairage. Sur fond d'abstention semblable, le RN augmente de 5% le score du FN de 2017 au premier tour, pour finalement obtenir un nombre de députés inattendu.

Le parti de Marine Le Pen maintient son implantation déjà engagée. En outre, si on ajoute les scores de Reconquête ! et les miettes de Dupont-Aignan et Philippon, on arrive, au premier tour, à 24%, soit un troisième pôle presque équivalent à la NUPES et aux macronistes. L'hypothèse d'un « bloc nationaliste » large, parvenant à surmonter ses contradictions pour se constituer en force d'opposition jamais atteinte ne se vérifie pas. Si les caractéristiques de la période ne se jouent pas à l'échelle des grands accords entre appareils, elles pourraient porter sur les formes de militantisme, sur la question de l'implantation sociale et l'équation insoluble du national et du social. Avec ses quatre-vingt-neuf

députés, le RN se revendique déjà comme le premier parti d'opposition à Macron. Trois points méritent d'être étudiés pour se projeter : quelles recompositions politiques ? Vers un retour de l'activisme extra-électoral ? Quelle présence dans les mobilisations sociales ?

NI AFFAIBLISSEMENT, NI PERCÉE MAJEURE... AU PREMIER TOUR

Marine Le Pen n'a pas regonflé ses troupes entre la présidentielle et les législatives. Pourtant, le symbole des trente-cinq députés du groupe FN-Rassemblement national de 1986, élus à la proportionnelle, est explosé. En plus des cinq députés sortants réélus, le RN en gagne dans un arc nord-est autour de l'Île de France, dans le bordelais et dans le sud-est, concrétisant plusieurs années de scores favorables : de quoi galvaniser les troupes.

Autour de Marine Le Pen, Bruno Bilde et Sébastien Chenu, le RN continue au premier tour son implantation dans le Nord-Pas-de-Calais, jusqu'en Picardie. Vers l'est, le RN est en tête dans la Meuse, la Haute-Marne, la Haute Saône et plusieurs circonscriptions limitrophes de Franche-Comté et Bourgogne, jusqu'en bordure de Seine et Marne et dans le Loiret. Plus à l'ouest, il est en tête dans l'Eure. Mis à part

quelques circonscriptions en Nouvelle Aquitaine, le RN se place en tête dans six circonscriptions du Sud-Ouest, entre le Médoc et le Tarn-et-Garonne. À Moissac, Romain Lopez, qui avait soutenu Zemmour, a prudemment évité de se présenter. Il a même misé sur une candidate du RN, militante depuis plus de trente ans au FN, arrivée en tête loin devant le candidat de Reconquête.

Le RN renforce son implantation dans le pourtour méditerranéen : sur l'ensemble des Pyrénées-Orientales, nouveau bastion de Louis Aliot ; dans l'Aude et jusque dans une partie de l'Hérault ; dans une partie du Gard et des circonscriptions limitrophes du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le député sortant et ancien suppléant de Gilbert Collard, Nicolas Meizonnet, se place en tête, tout comme Pierre Meurin, zemmouriste de la première heure, aujourd'hui repent et candidat RN. Marie-France Lorho, ancienne suppléante de Jacques Bompard, est investie par le RN... après avoir soutenu Zemmour. Dans une majorité du Var et des circonscriptions voisines des Alpes-Maritimes et de Haute-Provence, le RN arrive encore en tête. À Nice, face



à Philippe Vardon, mis sur la touche depuis l'échec des régionales et jugé trop proche de Marion Maréchal, le RN investit Benoît Kandel. Cet ancien premier adjoint de Christian Estrosi arrive au RN après un passage éclair à la direction locale de Reconquête où il avait refusé l'arrivée de... Philippe Vardon. Vardon maintient sa candidature, est exclu du RN puis soutenu par Reconquête. Ni lui ni Kandel ne se maintiennent au second tour. Les tripatouillages et les règlements de comptes ne sont pas toujours profitables.

PAS D'ÉLUS MAIS DU POGNON

Eric Zemmour se rêvait en Maurice Barrès de Saint-Tropez : il est éliminé au premier tour, juste derrière Philippe Lottiaux du RN. Avec ses 125 000 adhérents revendiqués, Reconquête voyait venir « *le temps de l'enracinement et de l'implantation* ». Le responsable du bureau exécutif en charge des élus aura le temps pour s'y consacrer : Guillaume Peltier perd son siège de député. Agnès Marion, une des premières du RN à avoir rejoint Zemmour, est l'exception : elle devance le candidat soutenu par le RN... qui vient de Debout la France. C'est le seul, avec Nicolas Dupont-Aignan, à bénéficier des largesses de Marine Le Pen. Bien qu'implantée et connue par l'électorat du RN, Agnès Marion n'arrive pourtant qu'en quatrième place, derrière les Républicains. Même sans élu, les 4 % de Reconquête lui garantissent 1,6 million d'euros par an pendant cinq ans. De quoi maintenir la dynamique militante et payer grassement ses cadres.

Avec l'émergence du phénomène Zemmour, sans tabler sur l'improbable disparition du RN, pouvait s'envisager une recomposition d'un bloc nationaliste alliant droites extrêmes et extrêmes droites. La tournure de la campagne aura, à court terme, écarté l'hypothèse. Si le retour des renégats est exclu, les revirements de dernière minute montrent qu'à moyen terme, toutes les re compositions sont possibles. Il est juste d'ajouter les scores de Reconquête et du RN, comme indication du niveau d'extrême-droïtisation de la société française. Pourtant Reconquête et RN ne constituent pas un tout organisationnel cohérent. Avec les autres chapelles et les courants extra-parlementaires, les extrêmes droites sont diverses, sans

liens profonds, ni organiques ni gazeux. Cette situation constitue encore la faiblesse militante du nationalisme français.

POLARISATION AUTOUR D'UN GROUPE PARLEMENTAIRE ?

Les victoires du second tour n'empêcheront pas les interrogations sur la ligne du parti, accentuées si Marine Le Pen n'en reprend pas la présidence. Ceux qui s'intéressent « *au coup d'après* » ne se limitent plus aux soutiens de Zemmour. Il semble que le « clan Hénin-Beaumont » prenne quelque ombrage de l'aisance du jeune président par intérim, Jordan Bardella. À Perpignan, Louis Aliot se manifeste régulièrement. Est-ce la fin du cycle mariniste, engagé il y a 20 ans ? Une nouvelle génération parviendra difficilement à s'imposer à la tête d'une organisation corsetée. En outre, en prenant la tête de son groupe parlementaire, Marine Le Pen indique qu'elle n'entend pas raccrocher. Mais en l'absence de scrutins locaux, la stratégie électoraliste posant des jalons intermédiaires vers la présidentielle tombe à l'eau.

Le RN va bénéficier d'une réelle expression à l'Assemblée nationale et bien au-delà. Si le groupe parlementaire de Marine Le Pen veut exister face à la NUPES, à l'évolution inconnue, il lui faudra trouver une position spécifique. Jouer la carte de l'opposition constructive et respectable le renverrait vers LR. Se lancer dans une opposition dure nécessiterait, pour en tirer des bénéfices politiques, de se construire aussi dans des mobilisations concrètes. Or, le RN n'est pas encore dimensionné pour cela. La logique électoraliste est tellement ancrée dans ce parti, dont la qualité de l'appareil a été négligée, qu'on imagine mal de rapides bouleversements. Avec ses résultats aux législatives, sans malgré tout éponger sa dette, le RN peut envisager une sortie de ses déboires financiers. Grâce à une augmentation significative de permanents, offrant des postes souvent à une nouvelle génération militante, l'appareil du RN se renforcera. Il attirera aussi un certain nombre d'opportunistes. Reste à savoir dans quelle mesure le RN cherchera à incarner tout un camp politique depuis l'Assemblée. La manne qui tombera des législatives pourrait aussi exacerber les rivalités internes et les coups tordus.

L'appareil militant affûté serait plutôt à chercher du côté de Reconquête, malgré sa faible emprise électorale. D'ailleurs,

les zemmouristes n'attendent que des campagnes à mener, pour ne pas tourner en rond et ressasser leur défaite. Reste à savoir dans quelle mesure Reconquête se construira en concurrence au parlementarisme du RN ; et dans quelle mesure, le RN se nourrirait de l'activisme de Reconquête.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION MILITANTE

Tous les adhérents ne trouvent pas dans la patience la vertu des candidats vaincus. Bon nombre cèdent à la résignation voire aux dissensions internes : Reconquête a « *pris en quatre mois tous les défauts des partis vieux de quarante ans : népotisme, copinage, salaires exorbitants...* », selon un militant déjà déçu par le RN (*Le Monde*, mai 2022). Outre les critiques sur le verrouillage par la direction parisienne, les inquiétudes sur le poids de la bande à Le Gallou se font entendre. Le courant catho-conservateur, souverainiste et issu des Républicains, peut être gêné du rôle accordé à cette ligne identitaire. Avec Grégoire Dupont-Tingaud, chargé du maillage territorial, Philippe Schleiter, des investitures, Philippe Millau, responsable de la Bretagne, et Jean-Yves Le Gallou, membre du comité politique, les anciens mégrétistes jouent un rôle non négligeable, conforté par l'arrivée de Nicolas Bay et de jeunes Identitaires (Damien Rieu, Jérémie Piano, Romain Carrière...). À la revue *Éléments* qui l'interroge sur l'avenir, Jean-Yves Le Gallou répond : « *serrer les dents* ». Devant les candidats aux législatives, Marion Maréchal offrait une perspective plus engageante, tout en ayant des capacités de rassemblement des diverses chapelles : « *Notre mission est immense : il nous faut réarmer les esprits, regonfler les cœurs résignés [...] avant, dans quelques années, de prendre le pouvoir et changer le destin de la France !* ». En citant le président de la Société Oswald Spengler, Le Gallou prévient que cette victoire ne se fera pas « *par le biais de processus démocratiques conventionnels* », le « *changement par les urnes [étant] impossible à court terme* » (*Monde et Vie*, mai 2022). Le Gallou pense aux fraîches recrues de Reconquête : « *Former les cadres. Former les jeunes générations* ». Au bureau exécutif de Reconquête, les études et la formation sont confiées à Marion Maréchal, pour faire du parti un « *prescripteur d'opinion* ». Le Gallou rassure ses

camarades malheureux : « *la politique ne consiste pas seulement à gagner des mandats* ». Il les encourage à être « *présents à la fois sur les réseaux sociaux et sur le terrain, en multipliant les opérations concrètes, contre l'implantation d'éoliennes, de foyers d'immigrés [...]. Le combat politique, c'est 365 jours par an* ». Si ses recommandations sont suivies, Reconquête se muerait en une sorte de Génération identitaire dotée d'un fort appareil militant et financier, avec des relais médiatiques larges. Son activité militante viendrait recouper celle d'une nébuleuse de groupes locaux, aux influences croisées entre nationalisme-révolutionnaire et catholicisme social. Dans l'immédiat, les plus radicaux ne se tournent pas vers Reconquête, dont le profil militant reste très bourgeois et conservateur. Mais des franges plus dures peuvent trouver quelque avantage à graviter en marge d'une organisation forte, dotée de moyens et moins attachée à lisser son image que le RN. En outre, maintenant des relations cordiales avec d'autres organisations, comme l'Action française ou la Cocarde, sa possible hégémonie militante ne serait pas forcément gênante pour une partie des extrême droites.

UNE DROITE NATIONALE EN QUÊTE DU SOCIAL

L'autre interrogation concerne la transformation du profil « social » de Marine Le Pen. Le vote populaire pour le RN touche des bassins d'emploi en déclin comme des espaces sans fort chômage mais où le modèle de promotion sociale apparaît fragile. Il concerne souvent des couches qui connaissent la précarité ou des emplois individualisés avec éclatement des collectifs de travail et moindre implication syndicale. De fortes mobilisations, dans le cadre d'un mouvement social, contraindraient le RN à clarifier sa position, mal à l'aise dans la rue. Récemment, Marine Le Pen s'y est essayée, en décembre 2019, contre la réforme des retraites : « *Qu'est-ce qui est laissé comme possibilité aux Français pour exprimer leur désaccord ? La rue. Il n'y a pas d'autres moyens* ». Quelques semaines avant, elle saluait les Gilets jaunes, comme « *le plus grand*

mouvement social depuis 50 ans ». Et les cadres du RN d'y aller de leur #grèvegénérale pour soutenir « *une colère sociale qui va être nationale* », dixit Louis Aliot, rarement croisé sur des piquets de grève. Pour les régionales, la présence de candidats aux portes de boîtes n'est pas anecdotique, comme Sébastien Chenu à Faurecia (Hénin-Beaumont) affirmant être « *toujours présent pour soutenir ceux qui travaillent dur* », au moins sur twitter. Le RN n'a rien d'un « parti ouvrier ». Il se range plutôt du côté du corporatisme. Ses propositions localistes en sont d'ailleurs une forme renouvelée. Cette dimension n'a pas encore trouvé son expression militante. L'attentisme électoraliste visant à ré-

hypothèse semble faible. Mais il n'est pas exclu que l'agenda social amène une partie des extrêmes droites à bouger.

« *Nous risquons d'entrer dans un tunnel sans lumière si vous laissez faire* » annonce Marine Le Pen dans sa déclaration de premier tour. Pour le monde du travail et les quartiers populaires, des perspectives s'ouvrent de transformation de la colère électorale en mobilisation dans les luttes. Elles ne doivent pas nous faire baisser la garde sur le front de la lutte contre les extrêmes droites. Les inconnues sont grandes sur le devenir de ces organisations politiques et de leurs formes militantes. Pourtant, leur implantation est profonde et leur capacité de nuisance intactes. Il n'y a pas de liens organisés entre les marges violentes, les groupuscules et les grandes organisations institutionnelles, mais ce qui s'y passe n'est pas déconnecté. Chaque frange se nourrit des dynamiques des autres : les plus radicaux bénéficient de l'institutionnalisation de l'extrême droite quand l'extrême droite institutionnelle bénéficie d'un relativisme favorisant sa « dédramatisation ». En outre, toutes les extrêmes droites désignent les mêmes ennemis : immigrés, racisés, militants de gauche, etc. Chaque mobilisation dénonçant les contre-réformes à venir de Macron, si son gouvernement sans majorité en a les moyens, doit développer un axe dénonçant



colter passivement l'audience médiatique nationale a ses limites. Reste à les dépasser en occupant le vide social et politique laissé par la déréliction des solidarités de classe. Heureusement, les tentatives de débauchage de militants syndicaux restent des échecs. À chaque élection, le RN fait le coup du retour au militantisme de terrain, les bus « Marine » en étant le dernier avatar, avec un succès relatif. Mais il semble difficile de se prétendre, sur le long terme, porte-parole d'un « bloc populaire », sans retranscrire en acte la démagogie sociale du discours. Dans l'immédiat, cette

la fausse opposition du RN et la supercherie de son programme social. Sans prise en compte spécifique de ces questions par des mobilisations unitaires, nous serions réduits à attendre le prochain mouvement social comme moyen le plus sûr de faire reculer mécaniquement les extrêmes droites ou compter sur les dissension internes comme moyen de les fragiliser. Il serait hasardeux de tabler sur l'éternelle perpétuation de ses divisions pour s'en protéger, comme de se rassurer sur l'incapacité des extrêmes droites à intervenir dans le champ social. □

L'avortement en Irlande : un droit reproductif conquis après des années de lutte

PAR JU CHIRO

En mai 2018, l'avortement est légalisé en Irlande par référendum. Obtenue après de nombreuses années de lutte, cette victoire marque un tournant pour la société irlandaise : c'est une claque dans la tête d'un conservatisme implanté de longue date. Quatre ans plus tard, nous revenons sur les dynamiques et les événements qui ont favorisé l'interdiction puis conduit à la légalisation de l'avortement.

Pour comprendre pourquoi l'interruption de grossesse est restée illégale aussi longtemps en Irlande, nous ferons un retour sur les conditions ayant mené à la composition politique actuelle du pays. Un retour sur le processus d'Indépendance ayant suivi la période coloniale permettra de comprendre comment le conservatisme s'est implanté dans la société irlandaise. Nous verrons ensuite comment la structuration du mouvement féministe pro-choix face à une intense mobilisation anti-avortement a progressivement permis d'arracher ce droit reproductif. Enfin nous ferons le bilan du recours à l'interruption de grossesse afin de passer en revue les entraves persistant après la légalisation.

LES FORCES POLITIQUES MAJEURES DE LA COLONIE À LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Alors que l'Irlande est une colonie de l'Empire britannique, de nombreuses mobilisations nationalistes modifient les rapports entre les deux entités. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, deux courants

principaux coexistent : les partisanNEs du Home Rule et ceux qui veulent un État indépendant. Les premiers sont principalement des libéraux (propriétaires terriens et patrons de petites industries) qui souhaitent une autonomie de l'Irlande pour favoriser le commerce avec l'Angleterre. Cette revendication est la moins embêtante pour l'Empire britannique qui d'ailleurs valide la création d'un parlement irlandais en 1914. Pour autant, l'autre frange du mouvement nationaliste ne se satisfait pas de cette indépendance qui n'en est pas vraiment une.

Principalement organisée dans l'Irish republican brotherhood, les Irish volunteers et l'Irish citizen army, cette branche du mouvement indépendantiste initie en 1916 la révolte de Pâques. Ils sont quelques milliers à prendre les armes et proclament la République d'Irlande, mais au bout de quelques jours, la révolte est violemment écrasée. Alors la colère monte et tandis que la production augmente dans le cadre de l'effort de guerre, des grèves éclatent, notamment à partir de 1917, pour exiger la redistribution de la production aux paysanNEs et aux

ouvrierEs. Par ailleurs, le Sinn Féin (parti révolutionnaire républicain large), alors majoritaire dans les sièges irlandais du Parlement britannique, proclame unilatéralement la création du Parlement d'un État indépendant irlandais en 1919.

La guerre d'Indépendance ainsi déclenchée prend fin 1921 avec le Traité de Londres : l'Empire Britannique reconnaît l'État Libre Irlandais sur 26 comtés mais garde en son sein les six comtés du Nord. La partition cristallise les tensions internes au mouvement indépendantiste entre une partie qui se satisfait de ce nouvel État, et une autre qui n'accepte pas une Irlande divisée¹. Deux courants scissionnent le Sinn Féin sur cette base : les pro-Traité fondent l'ancêtre de l'actuel Fine Gael, les anti-Traité fondent le Fianna Fáil. Tous deux restent aujourd'hui encore les principaux partis politiques.

Le Fianna Fáil est majoritaire lorsque l'allégeance au Royaume-Uni est levée en 1933. Cela lui permet en 1937 de faire adopter une nouvelle Constitution et ainsi de fonder la République d'Irlande : le processus d'indépendance avait finalement abouti.

UN CONSERVATISME PROFONDÉMENT IMPLANTÉ

Si l'impérialisme britannique a eu un impact sur la composition politique irlandaise, il a aussi influencé le rapport à la religion. Ainsi, en opposition à l'image du « colon britannique protestant » se façonne celle du « paysan irlandais catholique ». Ce rapport colonial a d'ailleurs causé la Grande Famine du milieu du XIX^e siècle : les paysannes étaient contraintes de cultiver principalement une variété de pomme de terre qui ne put plus les nourrir une fois touchée par le mildiou. Avec la mort de plus d'un million de personnes, l'émigration de deux autres millions, le célibat augmente et l'âge moyen au mariage recule. Mais si la fécondité reste très élevée au sein des couples mariés, le nombre de naissances reste bas. Dans ce contexte démographique et de pauvreté, il n'est pas surprenant que le catholicisme s'implante profondément dans la société irlandaise et s'associe au sentiment d'identité national grandissant. Le conservatisme fondé sur ces bases s'inscrit directement dans l'appareil législatif. Ainsi, la Constitution de 1937 – co-écrite par le président de l'Irlande et un archevêque – assigne explicitement les femmes à la maternité et à la sphère domestique (Article 44.2). Par ailleurs, la prohibition de la contraception en 1935 et du divorce en 1937 condamnent la sexualité à n'être qu'une affaire de reproduction au sein du couple marié, et les lois instaurant une censure des œuvres contraires à la morale catholique dans les années 1920 interdisent la diffusion des écrits sur les techniques de contrôle des naissances. L'avortement est donc proscrit moralement, et la loi britannique de 1861 le criminalisant a logiquement été conservée dans la législation irlandaise. Ainsi, les femmes enceintes hors mariage mais aussi celles ne correspondant pas à la norme de l'épouse fertile étaient contraintes d'avorter clandestinement (avec tous les risques que cela implique) ou étaient envoyées dans des institutions religieuses connues pour les abus psychologiques, physiques et sexuels².

LA PUISSANTE INFLUENCE DES ANTI-CHOIX...

Dans le sillage de la dynamique internationale, les années 1970 voient émerger un mouvement féministe en

Irlande. Par exemple, l'Irish women's liberation movement (1970-1971) a permis de visibiliser les pratiques réelles et les besoins en termes de sexualité. Elles mettent notamment en place le « train de la contraception » pour importer des contraceptifs de Belfast à Dublin. Dans la même période, l'ancêtre du Planning Familial ouvre ses portes pour proposer divers contraceptifs. En 1973, la contraception est finalement autorisée sur ordonnance pour raisons médicales.

En plus de la légalisation de l'avortement dans plusieurs pays, l'entrée dans la Communauté économique européenne fait craindre à certainEs une possible homogénéisation des législations sur l'avortement. Ainsi, pour affirmer le caractère anti-avortement de l'Irlande en tant que nation, la Pro-life amendment campaign (principalement composée d'organisations catholiques) se structure en 1981 et mène une campagne qui aboutit en 1983 à l'ajout du Huitième Amendement à la Constitution. Celui-ci stipule que « *l'État reconnaît le droit à la vie du non-né et [...] l'égal droit à la vie de la mère* » et renforce ainsi l'interdiction d'avorter déjà présente dans la loi de 1861.

En 1992, la législation s'assouplit (très) légèrement suite au procès d'une fille de 14 ans attrapée par la police alors qu'elle partait avorter en Angleterre suite à un viol. En relançant le débat, cette affaire a permis d'obtenir le droit d'avorter lorsque la vie de la femme est menacée et de recourir à l'avortement à l'étranger. Cependant, dans le cadre des négociations du Traité de Maastricht, l'État irlandais parvient à ajouter une mention au respect de sa loi nationale en matière d'avortement afin que la réglementation internationale (si elle est plus libérale en matière d'avortement) ne puisse pas entraver la sienne.

...ÉCRASÉE PAR LA VICTOIRE DES PRO-CHOIX

En 2012, une tragédie déclenche la mobilisation qui permis finalement de légaliser l'avortement. Savita Halappanavar, une femme de 31 ans, meurt d'une septicémie après plusieurs jours d'hospitalisation pendant lesquels l'équipe soignante a refusé d'interrompre sa grossesse tant que le cœur du fœtus battait. Rassemblements et débats se sont alors multipliés pour exiger le retrait du Huitième

Amendement, cadre légal responsable de cette mort. Sous cette pression et sous l'injonction de la Cour européenne des droits de l'Homme, le gouvernement passe une loi en 2013 pour éclaircir les conditions dans lesquelles un avortement peut être pratiqué : en cas de risque pour la vie de la femme, y compris dans les situations d'urgence et de risque de suicide. Toutefois, cette loi établit aussi que toute personne tentant de « *détruire la vie humaine non-née* » risque 14 ans de prison. Si aucune peine de ce type n'a jamais été donnée, elle désincite fortement les femmes et les soignantEs.

Ne répondant pas du tout aux attentes du mouvement pro-choix, la loi de 2013 ne parvient pas à apaiser la colère qui gronde, et des organisations se structurent progressivement. L'Abortion right campaign (ARC), créée en 2012, réunit principalement de jeunes militantes pro-choix qui animent grandement la mobilisation pour la légalisation de l'avortement. Un an plus tard, la Coalition to repeal the Eighth Amendment se constitue avec une quarantaine de collectifs, partis, syndicats et ONG, et finalement, en 2017, ARC et la Coalition s'associent avec le Women's council of Ireland pour former la campagne unitaire pour le retrait du Huitième Amendement à travers Together for Yes.

À partir de 2017, plusieurs mouvements dits de libération de la parole apparaissent en Irlande : #MeToo évidemment, mais aussi #IBelieveHer et #ThisIsNotConsent. À ces hashtags centrés sur les violences sexistes et sexuelles, s'ajoute la page Facebook In Her Shoes - Women of the Eighth : celle-ci publie des témoignages anonymes de femmes dont la vie a été impactée par l'interdiction d'avorter. Au-delà des récits d'avortement, beaucoup racontent les violences obstétricales, les négligences médicales, le jugement, la peur et l'injustice causées par le Huitième Amendement. Les récits ont joué un rôle central en exposant l'ampleur du problème, aussi bien sur les réseaux sociaux que dans les médias.

Les annuelles Marches for choice grossissent et réunissent jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de personnes (pour une population de moins de 5 millions



d'habitantEs). Le gouvernement libéral constitue alors une Assemblée citoyenne afin de discuter l'évolution de la législation sur l'avortement, puis met finalement en place le référendum autour duquel des grandes campagnes pro- et anti-choix se construisent. Après des années de lutte, le Huitième Amendement est retiré grâce à 66% des voix, légalisant ainsi l'avortement.

COMMENT AVORTER FINALEMENT ?

Avant la légalisation, outre les très risqués auto-avortements, les femmes avaient deux possibilités : avorter à l'étranger ou se procurer illégalement des pilules abortives. Le premier cas est certainement le plus emblématique car il est le plus ancien : dès la légalisation de l'avortement en 1967, des Irlandaises partent avorter en Angleterre. Des réseaux d'entraide se sont petit à petit constitués, notamment l'Irish women abortion support group, un collectif composé d'Irlandaises résidant en Angleterre qui accompagnaient dès les années 1980 les femmes dans leur démarche. Après être entrées très discrètement en contact avec elles, les femmes souhaitant avorter reconnaissent ces militantes par leur jupe rouge et le mot de passe Imelda : ce prénom était aussi l'acronyme de « Ireland making England the legal destination for abortion ».

Bien plus tard, Abortion support network (ASN) a pris le relais en procurant des informations sur les tarifs et les lieux où pratiquer des avortements. Pour autant, le voyage reste très cher (soin, transport, hébergement...), c'est pourquoi ASN a mis en place une caisse de solidarité pour aider les plus précaires. L'action de cette organisation s'étend aujourd'hui aussi aux femmes d'autres pays européens où l'avortement est illégal, notamment la Pologne, via la coalition Abortion without borders.

Par ailleurs, des avortements médicaux en téléconsultation sont proposés par deux organisations, Women on web et Women help women, toutes deux intervenant dans plusieurs pays, dont l'Irlande. Ainsi, avant la légalisation, les femmes recevaient les pilules abortives à une adresse, la plupart du temps en Irlande du Nord, avant de retourner chez elles pour réaliser l'avortement.

Aujourd'hui, une femme peut avorter sans justification jusqu'à 14 semaines

d'aménorrhée chez un médecin ou à l'hôpital. Ainsi, alors qu'une vingtaine d'interruptions de grossesse étaient pratiquées annuellement entre 2014 et 2018, elles sont environ 6 600 à partir de 2019. Cependant, le nombre réel d'avortements pratiqués par des résidentes irlandaises est certainement plus élevé. D'une part, l'offre de soin est encore faible : seul un médecin généraliste sur 10 et la moitié des maternités pratiquent des avortements, et les régions rurales sont largement sous-dotées. Ceci cumulé au délai légal maximum, à l'absurde « période de réflexion » de trois jours et aux éventuelles entraves, les femmes sont de fait toujours contraintes de recourir aux méthodes antérieures à la légalisation : recourir aux services d'avortement en téléconsultation ou avorter à l'étranger. Dès lors, certainement de nombreux avortements ne sont pas comptabilisés dans la statistique officielle. En supposant que le nombre d'avortements pour 1000 naissances soit le même que dans les autres pays d'Europe de l'Ouest (un avortement pour 3 ou 4 naissances), il devrait y avoir entre 15 000 et 19 200 avortements chaque année. Si 10 000 avortements manquent semblent aberrants, l'écart suggéré laisse entrevoir les manquements du système de soin abortif soulignés par les militantes féministes irlandaises.

En d'autres termes, les conditions d'accès à l'avortement se sont grandement améliorées mais l'offre de soin reste insatisfaisante, maintenant en place

les inégalités : l'accès à l'avortement reste plus compliqué pour celles qui se trouvent dans les situations sociales et économiques précaires (les plus pauvres, les migrantes, les sans-abris, celles exposées à des violences...). Les organisations pro-choix maintiennent une vigilance et continuent d'alerter sur les entraves persistantes, mais la mobilisation ne s'est pas relancée au moment de la révision de la loi actuellement en cours. Initiée au début de l'année 2022, celle-ci a commencé par une consultation citoyenne basée sur le volontariat et doit se poursuivre à travers plusieurs étapes où pro- et anti-choix s'exprimeront.

Si l'on peut s'attendre à un assouplissement plutôt qu'à une restriction des conditions d'accès, l'exemple irlandais montre bien que même lorsqu'on le pense acquis, le droit à l'avortement se révèle toujours partiel et est constamment rediscuté. Tant que les femmes seront forcées d'attendre avant d'avorter alors que leur décision est prise, tant que certaines seront contraintes de parcourir des kilomètres voire de traverser des frontières pour avorter, tant que ce soin ne sera pas complètement remboursé et tant qu'il restera l'objet de jugement et de tabou, la lutte pour le droit à l'avortement continuera pour qu'aucune femme n'ait à continuer sa grossesse si elle ne le veut pas. □

1) Cette période de la Révolution irlandaise est très bien décrite dans *Le vent se lève* de Ken Loach.

2) Voir à ce propos les scandales autour des Laveries de la Madeleine et des foyers mère-enfant comme le Foyer Bon Secours pour mère et bébé.



Manifestation suite au décès de Savita Halappanavar en 2012. © William Murphy.

L'élection présidentielle a révélé le bouleversement des rapports de forces à gauche, et la séquence des élections législatives poursuit cette dynamique. Le NPA a décidé, en règle générale, de soutenir les listes de la NUPES pour ces dernières. Cela ne l'empêche pas d'exprimer ses critiques, comme on pourra le constater dans les articles de Léon Crémieux, Christine Poupin et Norbert Nusbaum. Nous avons néanmoins interrogé deux figures de la gauche, Danièle Obono et Gérard Filoche, pour en savoir plus, de l'intérieur, sur les dynamiques en cours.

L'Union européenne face aux politiques de rupture

PAR LÉON CRÉMIEUX

L'Union européenne, comme d'autres institutions internationales, est une machine de guerre contre les classes populaires. Les capacités de résistance de la NUPES semblent faibles face à elle.

Les élections législatives n'ont donné lieu à pratiquement aucun débat politique, d'autant plus que Macron craignait que toute confrontation remobilise l'électorat populaire excédé par la politique de classe menée lors du quinquennat précédent, favorisant ainsi la participation et plus particulièrement le vote pour la NUPES.

Néanmoins, dans ce non-débat, la coalition électorale de gauche a eu droit à un front quasi unanime des médias contre elle, devenue le nouveau péril rouge dévastateur qui risquait de ruiner la France et de créer le chaos. Dans ce déluge d'attaques en tout genre, la question de l'Union européenne (UE) a pris une place particulière, la NUPES étant en même temps accusée de vouloir mettre à bas les règles de l'UE et de mettre en avant un programme de désobéissance qui serait, dans tous les cas, sanctionné par l'UE et les marchés.

LA RÉALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DU GOUVERNEMENT TSIPRAS

Geoffroy Roux de Bézieux et le think tank Terra Nova, notamment, ont accusé la NUPES de prendre le chemin de Tsipras en 2015. Mélenchon, comme Tsipras, se heurterait à un désaveu des marchés à cause d'une politique de dépenses inconsidérées, amenant la France comme la Grèce à un accroissement abyssal de la dette, à la faillite : « ...trois ans qui ont amené la Grèce au bord du gouffre. Vous vous souvenez de cette nuit de 2015 où il hésite à sortir la Grèce de l'Europe. [...] La conséquence, c'est que le Smic a baissé de 50 %, les retraites de 30 %, la retraite est à 67 ans en Grèce... C'est une politique économique qui nie la réalité » déclarait le dirigeant du MEDEF, le 8 juin sur LCI, tordant le bras à la réalité des faits.

De même, dans plusieurs échanges avec les experts économiques de l'Union

Populaire (UPECO), Guillaume Hannezo, qui fut conseiller de Mitterrand et directeur financier de Vivendi, membre du think tank social-libéral Terra Nova, argumente aussi que la NUPES devra « faire le choix de Tsipras ». Selon lui, les dépenses inconsidérées de son programme amèneront à un creusement de la dette, à une perte de crédibilité qui ne permettra pas de la financer sur les marchés d'actifs avec une hausse considérable des taux d'intérêt. Et la NUPES devra se soumettre à un plan d'austérité encore plus redoutable¹.

Ce qui est intéressant dans ces deux critiques libérales, c'est qu'elles se recoupent sur un point, le point aveugle de leur raisonnement sur la Grèce. Fondamentalement, Tsipras n'a pas



cédé sous la pression des marchés et ce n'est pas l'arrivée de son gouvernement en 2015 qui a créé une dette publique abyssale ni divisé par deux le SMIC (en fait il fut baissé de 33 % en 2012, sous la droite). Les retraites avaient déjà baissé de près de 50 % entre 2010 et 2014 et c'est en 2014 que les créanciers exigeaient le passage de l'âge de la retraite à 67 ans. La cause de la dette était bien la politique de Goldman Sachs, la spéculation des banques sur la dette de 2009 à 2015, la complaisance envers les capitalistes grecs avec une fiscalité laxiste et l'évasion fiscale, les dépenses d'armement colossales (tout cela avant le gouvernement Tsipras), la hausse spéculative des taux d'intérêts la catastrophe des deux mémorandums imposés par la Troïka en 2010 et 2012. Si Tsipras a cédé, ce fut non pas à cause des marchés mais bien par son refus de s'affronter aux institutions européennes, de suspendre le paiement de la dette, de prendre le contrôle du système bancaire, y compris la banque nationale et de décréter (avant juin 2015) un contrôle des capitaux.

Le débat sur ces questions est d'autant plus important que, notamment depuis 2015, la gauche antilibérale et anticapitaliste en Europe débat des conditions dans lesquelles un gouvernement de rupture avec les politiques capitalistes pourrait mettre en œuvre une politique au service des classes populaires. Et donc cela soulève la question des rapports avec les institutions de l'Union européenne – notamment la Commission (le gouvernement de l'UE) et la Banque centrale européenne (BCE), et du rôle que jouent ces institutions pour le maintien des politiques capitalistes et néolibérales. Cette question avait été déjà posée lors de la campagne 2017 de Jean-Luc Mélenchon avec l'alternative Plan A/Plan B. Cette question s'est posée durant cette campagne, elle se reposera évidemment dans les années qui viennent.

LA GAUCHE FRANÇAISE ET L'EUROPE

Cela vaut donc la peine de mener ce débat en prenant en compte le programme de l'Union populaire, celui de la NUPES et les réactions qu'entraînent ces programmes du côté des libéraux et des sociaux-libéraux.

La construction de l'Union européenne s'est consolidée au début des années

80 avec le tournant du capitalisme vers les politiques néolibérales liées à une mondialisation globale (avec également quelques années plus tard l'intégration de la Russie et de la Chine dans le commerce mondial). Dans ce cadre, les capitalistes européens ont mis sur pied une série de structures et de réglementations visant non seulement à créer un marché ouvert mais aussi à mettre en œuvre les dispositions visant à protéger les investissements financiers, les grandes entreprises internationales et à se prémunir contre toute politique « hétérodoxe » qui viendrait à remettre en cause les intérêts capitalistes.

Le mouvement en Europe dans les années 90 (avec le TUE, traité de Maastricht) a été concomitant avec la création de l'OMC (venant après l'AMI et les accords du GATT) visant à empêcher des États d'interférer sur la libre loi du marché international et visant à permettre d'émanciper les entreprises de lois protectionnistes ou sociales.

Parallèlement, la crise de la dette avait permis d'imposer des politiques néolibérales d'ajustements structurels à une série de pays faisant appel aux prêts du FMI et de la Banque mondiale.

Par l'ensemble de ces mécanismes, le but était de faire du marché-monde un espace ouvert, libre pour les capitalistes, empêchant toute remise en cause des politiques néolibérales.

Cette logique a évidemment été largement structurée et renforcée au sein de l'Union européenne par l'ensemble des Traités imposés depuis les années 90 (Maastricht et Lisbonne) par le poids politique de la Commission européenne et de la BCE, seule maîtresse de la monnaie unique avec l'appui des piliers politiques de l'Europe capitaliste. Chaque État a dû intégrer dans sa Constitution la prévalence des règles européennes sur toutes les règles nationales passées et à venir. C'est le sens de l'article 55 de la Constitution française qui entérine une hiérarchie des normes. Toute loi, directive ou règlement européen s'impose dans les États de l'Union. Le droit européen prévaut sur tout élément du droit français qui viendrait le contredire.

L'ensemble des règles de l'Union européenne a justement eu comme but de supprimer toute possibilité de s'opposer à « la concurrence libre et non faussée », en imposant *de jure* une ligne capitaliste néolibérale à l'ensemble des

gouvernements de l'Union européenne. Donc, toute mesure économique et sociale prise par un gouvernement anti-austérité risquerait de se trouver sous le coup d'une action devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) mais aussi, en France, devant le Conseil constitutionnel et le Tribunal administratif.

LES ILLUSIONS DE LA NUPES

Dans son programme, l'Union populaire constate que de nombreux éléments de son programme tombent sous le coup de cette « illégalité » et pourraient entraîner des recours et des condamnations de la CJUE, des injonctions de la Commission : par exemple, instaurer une TVA de moins de 5 % sur des biens essentiels, constituer un monopole public (eau, énergie, médicament, système hospitalier), avoir un déficit budgétaire supérieur à 3 %. Sur ces questions, la députée FI Mannon Aubry considère néanmoins qu'un grand nombre d'infractions (900 enregistrées) existent déjà et que de nombreuses marges de manœuvre existent². Sans doute, des mesures sociales limitées sur les salaires et les prestations sociales pourraient être tolérées par les instances européennes comme ce fut le cas en 2019 avec le gouvernement du PS portugais, mais les mesures économiques structurelles seraient évidemment bloquées.

Et si les mesures de rétorsion à l'échelle de l'UE peuvent, dans un cas ordinaire, prendre du temps, chacun comprend que face à un gouvernement anti-austérité la célérité serait beaucoup plus grande et moins graduée que ce que prévoient les textes. Dans tous les cas, la longue liste des obstacles représentés par les traités pour une politique économique et sociale répondant aux besoins des classes populaires est aussi révélatrice de la nature de l'UE qui n'est en rien une coquille flexible permettant la mise en œuvre de toute politique décidée démocratiquement dans le cadre d'une souveraineté nationale. Une politique de « désobéissance » entraînerait immédiatement une avalanche de recours juridiques en cascade dans le cadre français et européen.

Les responsables de la FI invoquent aussi « l'opting out » qui permet qu'un État de l'UE déroge à certaines dispositions communes. C'est le cas, par exemple, du Danemark notamment sur la monnaie et la politique européenne

de défense, de la Pologne sur la Charte des droits fondamentaux. Mais cette possibilité n'existe pas dans un temps court et dans le cadre d'un affrontement direct avec les instances de l'UE puisque la mécanique de l'opting out n'opère que lors de la négociation ou de la renégociation des traités. Les opting out existants ne sont donc pas une décision unilatérale et ont tous été acceptés par les États membres lors de la négociation des Traités (négociations et signature qui, en France, sont les prérogatives du président de la République...).

Le programme de l'Union populaire, sans être anticapitaliste ni révolutionnaire, reconnaît qu'il faut s'affronter et désobéir aux règles de l'UE, même pour seulement mener une politique keynésienne de la demande. L'intérêt du programme détaillé de l'Avenir en Commun est que, sur les questions économiques et sociales, environnementales et démocratiques essentielles, il s'appuie sur les débats menés en France et en Europe dans le mouvement social, avec les analyses d'ATTAC, de Copernic, du CADTM (voir notamment le travail unitaire réalisé autour du Manifeste de ReCommons en 2019³). Largement moins radical que le Manifeste de ReCommons sur les conditions d'un affrontement avec l'UE, le programme de l'UP est malgré tout plus clair sur ces questions que beaucoup de programmes de gauche en Europe (comme ceux de Podemos ou de Die Linke). Il pose d'emblée la question de la désobéissance aux traités, même si la France insoumise a arrondi les angles sur la rupture avec l'UE et avec l'euro avancée dans le plan B de la campagne de Jean-Luc Mélenchon de 2017. La méthode se veut plus pédagogique : « *L'Union européenne n'est pas un tout "à prendre ou à laisser" mais un cadre à géométrie variable qui offre des marges de manœuvre à qui se donne les moyens de les saisir*⁴ ». Refusant de donner une caractérisation de classe de la nature de l'UE, le programme fait de ses institutions une sorte d'arène où les États s'affrontent pour créer des rapports de force. À la différence de beaucoup d'élaborations plus radicales du mouvement syndical et social, ce programme atténue la fonction clef de la construction européenne au service des grands groupes capitalistes et élude aussi la question clef de la mobilisation populaire comme clef de voûte de toute politique anti-austérité.

LES CAPACITÉS DE L'UE FACE À UN GOUVERNEMENT ANTILIBÉRAL

L'expérience grecque, mais aussi italienne en 2019, montrent que les leviers essentiels pour faire plier des gouvernements récalcitrants sont les sanctions de la Commission et de la CJUE, et surtout l'arme monétaire sur les financements et les taux d'intérêt brandie par les rejets des budgets par la BCE.

Dans le système capitaliste, tout État emprunte en permanence, finance sa dette et les échanges économiques. Les États n'ayant pas le droit de se financer directement auprès de leur Banque nationale ou de la BCE, la France le fait en émettant des bons du Trésor, des obligations. Un État comme la France trouve facilement des acquéreurs pour ces actifs, remboursés régulièrement par la mise sur le marché et la vente d'autres bons et obligations. C'est un flux constant. Il existe un autre flux permanent, celui de l'ouverture du robinet de la BCE qui autorise en permanence les banques à créer de la monnaie pour leurs prêts interbancaires quotidiens et leurs opérations de crédit. Ce sont également ces banques commerciales qui elles-mêmes, notamment, achètent des actifs émis par les États. De plus, les crédits obtenus auprès de la BCE par les banques commerciales sont garantis par un « collatéral » (c'est-à-dire la garantie que représente auprès de la BCE la qualité des actifs financiers que possède cette banque).

Donc, toute cette architecture financière, tout ce système bancaire européen repose sur le pouvoir exclusif de la BCE qui autorise l'émission de la monnaie et contrôle la stabilité financière, sur la confiance entre banques capitalistes. Les taux d'intérêt qu'un État peut obtenir pour l'émission de ses actifs est donc relatif à cette confiance et surtout à la garantie que donne la BCE. Un État peut émettre des obligations et des bons du Trésor, les mettre sur le marché, mais leur « valeur » – les taux d'intérêt auxquels ils vont être émis – dépend de la note attribuée par les agences de notation. Un désaveu des budgets présentés par la France de la BCE et des comités financiers de l'UE entraînerait automatiquement une baisse importante de cette note et donc une hausse des taux d'intérêt.

La machine de guerre qui se mettrait immédiatement en marche en cas de politique « hétérodoxe » serait la fin

de cette garantie assurée par la BCE, pouvant entraver le financement des banques françaises et la mise à disposition de la monnaie fiduciaire (les billets venant des imprimeries de l'Eurosystème, la Banque de France ayant la responsabilité, sous contrôle, de la fabrication des pièces). C'est donc bien dans ces cas-là la perte de garantie de la BCE, seule maîtresse de la monnaie, qui déclenche le risque, évidemment accentué dans ce cas-là par la fuite des capitaux.

Par ailleurs, il y a toujours une illusion dans les raisonnements de La France insoumise qui explique que les dirigeants européens ne pourraient pas se permettre un affrontement avec la deuxième puissance économique de l'UE. Mais un gouvernement anti-austérité ne pourrait évidemment pas compter, en France, sur la moindre solidarité des capitalistes, des actionnaires et des banques privées face à l'UE. Ce n'est donc pas « la France », forte de sa puissance économique et financière, qui jouerait un bras de fer avec la Commission européenne. Gérer un gouvernement ne veut pas dire avoir le pouvoir sur l'appareil économique et financier du pays. Sans décision immédiate de prise de contrôle des leviers économiques, un gouvernement anti-austérité aurait contre lui non seulement les institutions européennes mais aussi l'ensemble des capitalistes français qui auraient par ailleurs comme premier geste de placer leurs avoirs en dehors du périmètre national (80 milliards d'euros avaient ainsi quitté les banques grecques à partir de 2010). Déjà en 1981, dès l'élection de Mitterrand, il y avait eu une fuite massive des capitaux, un effondrement de la valeur du franc, déjà lié au mark allemand dans le cadre du système monétaire européen. De même, la loi de nationalisation du gouvernement Mauroy de 1982 (36 banques et deux holdings, 5 groupes industriels) fut retoquée par le Conseil constitutionnel pour imposer une grasse indemnisation des actionnaires. Mitterrand avait alors très vite fait le choix du maintien dans le cadre monétaire européen sacrifiant le programme social sur lequel il avait été élu. Et encore, à l'époque, le gouvernement français avait le contrôle de sa



banque centrale.

LA TIMIDITÉ DE LA NUPES FACE À L'UE

Tout cela impose évidemment qu'un gouvernement qui voudrait mener une politique contraire aux intérêts capitalistes se prémunisse de ce risque en prenant le contrôle du système bancaire, notamment de sa banque nationale, et le contrôle des mouvements de capitaux et impose, d'une manière ou d'une autre, une souveraineté monétaire, empêchant l'asphyxie par la BCE. Les positions de la NUPES ne sont pas réellement un bouclier face au pouvoir des capitalistes. Si la création d'un pôle bancaire public est présent dans le programme de la FI, la nationalisation du système bancaire et la reprise de contrôle de la Banque de France n'étaient nullement envisagées et ses alliés de la NUPES, PS comme EELV (dont les directions ont accompagné la mise en place de tous les traités de l'UE), avaient clairement indiqué leur refus de tout affrontement avec l'UE et la moindre nationalisation de banques. De plus, la question de l'euro, d'une monnaie complémentaire ou alternative, présente dans les positions de la FI en 2015, était, en 2022, totalement effacée que ce soit dans le programme de la FI et encore plus, bien sûr, dans celui de la NUPES. Sur la question de la dette publique, détenue aux alentours de 30 % par la BCE, le programme évitait la question de la suspension du remboursement de la dette, posant seulement la question de son annulation volontaire par la BCE. Le groupe des économistes de l'UP disait même en répondant à Terra Nova : « Et que Terra Nova se rassure, nous ne souhaitons pas recourir au défaut de paiement, simplement montrer qu'un gouvernement français qui souhaiterait rompre avec les logiques austéritaires reviendrait à attaquer l'ensemble de l'UE. Qui y aurait intérêt ?... Mais, dans la situation actuelle, pourquoi faire défaut quand notre chiffre montre que les dépenses engagées génèrent des recettes supérieures et que les taux d'intérêt réels sont négatifs⁵ ». De telles démonstrations d'allégeance augurent mal des capacités de résistance qu'aurait le groupe parlementaire FI face aux chantages de la Commission et de la BCE. De plus, les raisonnements de la FI s'appuient toujours sur l'idée

que l'UE ne pourrait pas s'affronter à la deuxième puissance économique de l'Union. Évidemment, l'UE et la BCE ne chercheraient pas à mettre en faillite les grosses banques françaises, piliers du système bancaire européen, mais celles-ci, loin de soutenir un gouvernement anti-austérité dans un bras de fer avec l'UE, seraient au service des capitalistes européens tout comme, en France, le tribunal administratif et le Conseil constitutionnel.

Dans tous les cas, ce petit débat, sans grand écho médiatique, sur la question de l'UE et de ses institutions aura eu le mérite de remettre, en France, ces questions dans la lumière. Cela fait ressortir avec plus de force que la réponse à la crise ne peut se résumer à un programme de gouvernement face à la machine capitaliste. L'existence de la NUPES aura permis de recentrer à gauche un débat politique qui semblait être un monologue réactionnaire à trois ou quatre voix entre la droite et l'extrême droite. Mais la question centrale, autre point aveugle des positions de l'UP, est bien celle du mouvement social et de la mobilisation populaire. Même si beaucoup de militantEs du mouvement social se sont reconnuEs et investiEs dans la campagne de la NUPES, la question qui se poserait pour mener une politique conforme aux intérêts des classes populaires serait bien celle d'une mobilisation autonome de ce mouvement social capable de peser comme acteur direct pour imposer les choix politiques nécessaires et créer un rapport de force populaire suffisant face aux capitalistes. Car n'oublions pas que, au-delà de tous

les moyens de blocage des institutions européennes, la principale force de blocage est bien sûr représentée par les groupes capitalistes présents en France et par la bourgeoisie française avec tous ses moyens matériels, politiques et médiatiques.

Cela renforce aussi la nécessité qu'un tel gouvernement et qu'un mouvement de mobilisation populaire en France aient une démarche à l'échelle internationale et notamment européenne pour créer une force de solidarité et d'entraînement internationaliste, pour créer un rapport de force indispensable.

L'engouement autour de l'épisode électoral actuel retombera vite si les organisations et les militantEs du mouvement politique et social ne prennent pas la main, nationalement et localement pour maintenir un rapport de force politique face à Macron, en s'appuyant y compris sur les quelques expériences de parlements populaires ouverts qui ont pu exister dans certaines villes. □

1) Guillaume Hannezo 19 mai 2022, sur le site de Terra Nova <https://tnova.fr/democratie/politique-institutions/politique-economique-a-gauche-la-grande-peur-de-gagner/> et les réponses de l'UPECO sur son blog de Médiapart <https://blogs.mediapart.fr/economistes-parlement-union-populaire/blog/020622/programme-economique-de-la-nupes-reponse-la-reponse-de-terra-nova>

2) <https://www.mediapart.fr/journal/international/070622/desobeir-l-europe-le-debat-manon-aubry-clement-beaune>

3) <https://www.cadtm.org/ReCommonsEurope-Manifeste-pour-un-nouvel-internationalisme-des-peuples-en>

4) Plan Europe de l'Avenir en Commun <https://melenchon2022.fr/plans/europe/>

5) Blog de Médiapart <https://blogs.mediapart.fr/economistes-parlement-union-populaire/blog/020622/programme-economique-de-la-nupes-reponse-la-reponse-de-terra-nova>



Oskar Lafontaine, Jean-Luc Mélenchon, Danielle Simonnet et Yanis Varoufakis à la fête de l'Humanité en 2015 © Photothèque Rouge / JMB.

Le programme de la NUPES : entre mesures radicales et gestion du système

PAR NORBERT NUSBAUM

Les principaux partis de la gauche réformiste se sont unis pour former la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) après le second tour de la présidentielle du 24 avril 2022 et le bon score de Jean-Luc Mélenchon au premier tour. L'union s'est faite sur la base d'un programme pour présenter des candidat.e.s dans les 577 circonscriptions aux élections législatives de juin 2022. Ce programme reprend largement le plan et les formulations du programme de Jean-Luc Mélenchon « l'Avenir en commun ».

Il y a 650 mesures que mettrait en œuvre un gouvernement de la NUPES. Il n'est pas question, ici, d'étudier chacune de ces mesures. De façon subjective, nous en sélectionnerons quelques-unes. Mais disons que malgré le flou qui entoure la mise en œuvre concrète de tous ces points, si ces mesures étaient intégralement appliquées, la vie des classes populaires serait considérablement améliorée.

Ce n'est pas une surprise : ce programme n'est pas anticapitaliste. C'est clairement dit dans la présentation nommée « *Un programme partagé de gouvernement* » : « *Nous ferons une grande place dans les travaux législatifs de l'Assemblée, à l'initiative parlementaire.* » Par ailleurs même des formules déjà bien floues, ambiguës et galvaudées comme « *révolution citoyenne* », « *insurrection citoyenne* » ne figurent pas dans cet accord.

Pour autant, doit-on balayer d'un revers de main le programme de la NUPES sous prétexte qu'il s'agit d'un programme réformiste d'inspiration keynésienne ? Avant de répondre à

cette question, étudions-en certains des principaux points.

CHAPITRE 1 « **PROGRÈS SOCIAL, EMPLOI ET RETRAITES** »

La réduction du temps de travail en reste aux 35 h mais il est affirmé que le rétablissement de cette durée hebdomadaire du temps de travail sera effectif. Les 32 h de travail hebdomadaires seront réservées aux métiers pénibles ou de nuit.

On est tout de même très loin d'un véritable progrès social qui permettrait aux salariéEs de se dégager de l'exploitation et d'avoir enfin du temps libre. René Dumont, premier candidat écologiste à la présidentielle en 1974, proposait une réduction du temps de travail à 4 heures par jour pour repenser la société sur d'autres bases que celle, suicidaire, de la croissance¹.

Pour créer des emplois, le programme de la NUPES propose des grands chantiers : lancer un plan de dépollution de la Méditerranée et plus largement des façades maritimes et fonds marins. Renovation intégrale des réseaux d'eau et d'assainissement. Lancement de

grands travaux de rénovation des voies ferrées et réouverture de lignes et de gares fermées depuis 30 ans.

Concernant les emplois existants, la NUPES réaffirme le CDI comme la « *forme normale et générale de travail* ». Le programme prévoit l'abrogation des lois Pénicault et El Khomri. Plus globalement, l'application de ce programme adoucirait singulièrement les conditions de vie et de travail de bon nombre de salariéEs : augmentations de salaires, titularisation des contractuelLes de la fonction publique, limitation de la précarité dans les entreprises, égalité professionnelle entre hommes et femmes, amélioration des conditions de travail, garantie de retraite...

Signalons tout de même ces points en fin de chapitre : « *Le Parti socialiste et Europe Écologie-Les Verts ne soutiendront pas le droit de veto suspensif des comités d'entreprise sur les plans de licenciements et proposeront que la*



garantie d'emploi s'appuie sur la mobilisation de dispositifs existants, notamment "Territoire zéro chômeur de longue durée", au sein de comités locaux pour l'emploi solidaire pour une politique de l'emploi, garanti et durable. Le Parti socialiste ne soutiendra pas la suppression de toutes les stock-options et la titularisation proposée à tous les contractuels de la fonction publique. » Comme le dit le programme ces points seront mis à la sagesse de l'Assemblée...

CHAPITRE 3 : « PARTAGE DES RICHESSES ET JUSTICE FISCALE »

Dans le sous-chapitre : « Instaurer des protections sociales et écologiques pour produire localement et assurer notre indépendance », il y a une liste de mesures comme la relocalisation de productions essentielles, l'élargissement du devoir de vigilance des multinationales au niveau européen ou encore renégocier le cadre de l'Organisation mondiale du commerce en le plaçant sous l'égide de l'ONU... Comment tout cela sera appliqué concrètement compte tenu des rapports de forces actuels, nationaux et internationaux ? Cela reste en suspens.

L'interdiction des licenciements boursiers fait partie du sous-chapitre : « Revenir sur les privatisations et défendre notre outil industriel ». On y trouve aussi la renationalisation des aéroports stratégiques, des autoroutes et de la Française des jeux. Voilà qui crée une rupture avec le gouvernement Jospin qui, de 1997 à 2002, était celui qui avait procédé au plus grand nombre de privatisations...

Le programme se prononce également pour l'interdiction des licenciements économiques par les entreprises qui versent des dividendes ou qui reçoivent des aides publiques... C'est donc ainsi que l'on apprend que les aides publiques dont les capitalistes se gavent depuis des décennies sont toujours à l'ordre du jour en cas de majorité de la NUPES à l'Assemblée nationale.

La NUPES se propose de mettre au pas la finance et de définancier l'économie réelle. Avec par exemple, l'identification et l'interdiction des produits dérivés et toxiques de la finance et la limitation des rendements actionnaires exorbitants. Nous n'aurons pas la cruauté de rappeler que Hollande considérait lui aussi la finance comme

son ennemie. Simplement pour exprimer le fait que les mots ne sont pas toujours suivis d'actes.

La NUPES se propose ni plus ni moins de faire la révolution fiscale, d'éradiquer la pauvreté...

Là aussi en fin de chapitre on apprend qu'entre autres EELV ne veut pas de nationalisation des banques généralistes. Le PS prévoit, entre autres, l'indemnisation des bailleurs dont les locataires sont en rupture de loyers, le temps de trouver des alternatives aux expulsions.

LE CHAPITRE 4 EST CONSACRÉ AUX SERVICES PUBLICS

On y trouve des déclarations d'intention forts louables. Comme la réouverture des urgences, sortit du « tout T2A » (mais pas de la T2A)... Et ce, parmi de nombreuses propositions concernant la santé publique qui, si elles devenaient concrètes, amélioreraient considérablement le fonctionnement des hôpitaux, la prise en charge des patientEs, les conditions de travail du personnel hospitalier.

Même progrès en ce qui concerne la prise en charge des prochaines pandémies où l'on trouve en bonne place la levée des brevets, la réquisition – temporaire – des entreprises produisant du matériel sanitaire et de secours et encore de nombreuses propositions intéressantes...

Les Outre-mer figurent dans ce chapitre. De nombreuses propositions d'ordre général indiquent une vraie conscience des problèmes rencontrés par la population en matière d'éducation, de santé, de salaire, de protection de l'enfance. Les termes colonie ou colonialisme ne figurent pas dans le programme.

Par contre, on trouve en creux, dans le programme, l'affirmation de rééquilibrer les rapports de domination culturelle dans ces territoires : « Soutenir l'enseignement des langues et des cultures d'Outre-mer, et intégrer dans les programmes scolaires nationaux, en France hexagonale et Outre-mer, l'enseignement de l'histoire des Outre-mer ou encore Proposer des sessions de formation (histoire, géographie, culture et enjeux locaux) pour les fonctionnaires non originaires des Outre-mer. » Les grands propriétaires Békés n'ont pas trop de craintes à avoir dans l'immédiat.

Pour les arts et la culture, le programme

propose un budget à hauteur de 1 % du PIB par an. Là aussi si tous les points figurant dans ce chapitre étaient appliqués, on irait vers l'amélioration du régime des intermittentEs, avec une référence au mouvement d'occupation des théâtres du printemps 2021, vers la gratuité dans les musées et des monuments publics ou encore le fait de revenir sur les privilèges fiscaux – excessifs – offerts au mécénat culturel.

Le financement de la recherche publique est prévu d'être porté à 1,5 % du PIB d'ici 2027. Il est également prévu, dans les promesses de la NUPES, d'organiser des débats entre science et société ou de créer un service public de la publication scientifique avec des licences ouvertes pour permettre à chacunE d'accéder gratuitement au contenu des publications. Là encore de nombreuses propositions détaillées et en rupture avec la politique des gouvernements précédents vont dans une direction progressiste.

Le programme se propose de libérer le sport et les corps de l'argent avec une série de points qui vont de la mise en place de 4 heures d'EPS dans les cursus scolaires à la mise en place – réelle, est-il précisé – d'un plan d'action sur les violences sexuelles, le harcèlement et les LGBT-phobies dans le sport...

La NUPES promet d'éradiquer l'illettrisme pour les jeunes sortis du système scolaire et les adultes d'ici 2027.

Concernant la petite enfance, le programme prévoit l'ouverture de 500 000 places supplémentaires dans les crèches et modes de garde adaptés dans les 5 ans à venir en visant la gratuité des crèches publiques.

Une grande place est laissée à l'éducation. De l'école à l'enseignement supérieur. Impossible ici de détailler tous ces points. On y trouve la satisfaction de vieilles revendications : la suppression de Parcoursup, la suppression du bac nouvelle formule, la revalorisation des salaires des personnels, l'embauche généralisée, tous concours confondus, la gratuité des cantines scolaires... Les années Blanquer seraient rangées au musée des antiquités si ce programme était effectivement appliqué !

En fin de chapitre on apprend que le Parti socialiste ne soutiendra pas l'interdiction des subventions extralégales des collectivités à l'enseignement privé, notamment pour le périscolaire, ainsi que l'abrogation des lois relatives aux libertés et responsabilités

des universités (LRU) et Fioraso et du principe d'autonomie des universités. Dans le chapitre sur la VI^e République et la démocratie, là aussi, un certain nombre de choses amélioreraient notre quotidien en cas d'application de ce programme. En référence aux Gilets jaunes, le premier point prévoit l'instauration du RIC. Un point promet de revenir sur les peines infligées à des citoyens, syndicalistes, militants écologistes, politiques, associatifs et Gilets jaunes qui ont exercé leur droit de manifester, à travers une loi d'amnistie.

Après l'incontournable promesse détaillée de passer à la VI^e République et d'en finir avec la monarchie présidentielle, il est également prévu de mettre en place un plan de séparation de la finance et de l'État. Par exemple des peines d'inéligibilité sont systématiquement prévues pour toute personne condamnée pour corruption, ou encore le durcissement des règles contre le conflit d'intérêt et l'interdiction du pantouflage et, bien sûr l'arrêt de l'utilisation des cabinets de conseil style Mc Kinsey pour déterminer les politiques publiques.

Une référence à la laïcité prévoit de combattre les communautarismes et l'usage politique de la religion. Dans le contexte islamophobe actuel, ce point ne nous paraît pas très opportun et c'est un euphémisme.

Enfin il y a un certain nombre de déclarations d'intention pour mettre fin à l'emprise de quelques milliardaires sur la presse.

En fin de chapitre il est spécifié que le Parti socialiste proposera que l'Assemblée nationale soit élue à un scrutin à dominante proportionnelle et que la loi d'amnistie ne s'applique qu'aux personnes qui ont exercé leur droit de manifester sans violence et dans le cadre légal et que le Parti communiste français ne soutiendra pas le droit de vote à 16 ans. Il n'est pas favorable à l'octroi à la Corse du statut prévu par l'article 74 de la Constitution.

LE CHAPITRE CONSACRÉ À LA SÛRETÉ ET À LA JUSTICE RESTE TRÈS RESPECTUEUX DE CES FONCTIONS RÉGALIENNES DE L'ÉTAT

Les BAC et BRAV-M ne seraient pas supprimées mais redéployées. Il est toutefois prévu que l'IGPN et l'IGGN seraient remplacées par une autorité indépendante composée d'universitaires de magistrats et de citoyens. L'abrogation

de la loi de Sécurité globale est prévue. La légalisation du cannabis est également promise. C'est sûr que la NUPES prévoit de tourner le dos aux années Valls, Castaner et Darmanin sans remettre en cause le rôle de défenseurs de l'État bourgeois de la justice et de la police.

Il est croustillant de savoir que « *le Parti socialiste refuse l'utilisation de la terminologie "violences policières", en conséquence il ne soutiendra pas la création d'une commission d'enquête sur les violences policières ayant entraîné la mort ou la mutilation de citoyens pour en établir toutes les responsabilités et que le Parti socialiste et le Parti communiste français proposeront l'organisation d'un débat public dans la première année de la législature sur la question de la légalisation du cannabis.* »

Le chapitre 8 s'intitule « *égalité et lutte contre les discriminations.* » Il prévoit en plusieurs points de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est prévu ni plus ni moins d'abolir la prostitution. D'imposer la parité dans les directions des partis politiques, des syndicats, des associations...

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est détaillée en plusieurs points.

Un plan massif de recrutement est prévu pour les EHPAD ainsi que la création de 10 000 places. L'AAH atteindrait le niveau du SMIC et serait déconjugalisée.

Enfin le dernier chapitre traite de l'Union européenne et de l'international. Il s'agit là d'un exercice de grand écart puisqu'en tête de chapitre il est spécifié que « *La France insoumise et le Parti communiste français sont héritiers du non de gauche au Traité constitutionnel européen en 2005, le Parti socialiste est attaché à la construction européenne et ses acquis, dont il est un acteur clé, et Europe Écologie-Les Verts est historiquement favorable à la construction d'une Europe fédérale.*

Ensemble, nous voulons faire bifurquer les politiques européennes vers la justice sociale, l'écologie, le progrès humain et le développement des services publics. »

Suit une liste de déclarations d'intention comme : renforcer la lutte pour le climat, transformer la politique agricole commune, étendre les droits sociaux, éradiquer l'évasion fiscale, l'accueil digne des exiléEs, renforcer

la démocratie.

La NUPES tente de répondre préventivement à celles et ceux qui pensent que cette volonté de modifier les règles européennes seraient vouées à l'échec. La FI et le PCF souhaitent sortir de l'OTAN ; pas le PS.

UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

En conclusion un gros travail a été fait pour que la NUPES apparaisse comme une véritable coalition de gouvernement dans le cadre des institutions actuelles. Si ces 650 propositions étaient effectivement appliquées, la vie de la population serait grandement améliorée. Mais il y a une grande absente, c'est la mobilisation populaire massive et consciente, c'est la lutte des classes. Parce qu'il faut être clair : la bourgeoisie ne se laissera déposséder d'aucune de ses prérogatives, elle n'acceptera pas de se priver d'un seul centime si elle n'y est pas contrainte par un rapport de force composé de luttes dans les entreprises, dans les quartiers, dans les rues de façon autoorganisée.

Frédéric Lordon qui sympathise pourtant avec la FI et la NUPES, disait en décembre 2021 sur *Là-bas*² que « *Mélenchon n'aurait même pas le temps de poser ses fesses sur le fauteuil présidentiel ou, dans la situation actuelle, dans celui de Premier ministre, que son gouvernement serait torché en moins de quinze jours.* » Il explique que « *ce gouvernement serait pris dans une tempête totale : une tempête médiatique, une tempête financière et une tempête politique généralisée avec les malversations du capital industriel qui est tout à fait capable de mettre une économie en rade par simple sabotage comme l'expérience du Chili l'avait cruellement prouvé.* »

À moins d'une immense mobilisation populaire dans la foulée de l'élection, nous ne pouvons qu'être d'accord avec Lordon. Mais si mobilisation il y a, nous n'appellerons jamais à terminer une grève, comme le disait Thorez, le dirigeant du PCF, en 1936. Nous pousserons de toutes nos forces à ce que ce soit la population auto-organisée qui pose ses fesses au pouvoir dans toute la société et pas seulement pour quinze jours ! □

1) Reporterre : Réduire le temps de travail, une nécessité écologique. Willy Gianinazzi. 3 juillet 2020

2) Frédéric Lordon : « le capitalisme nous détruit, détruisons le capitalisme » (2/2) | Entretien | *Là-bas* si j'y suis (*la-bas.org*)

Programme de la NUPES : une prise en compte réelle de l'écologie, qui exigera des choix anticapitalistes

PAR CHRISTINE POUPIN

Le programme de la NUPES intègre l'écologie comme une question centrale, structurante. Il reprend et articule de nombreuses propositions généralement formulées et portées par les associations et les luttes.

Dès le premier paragraphe de son introduction au programme de la NUPES, Jean-Luc Mélenchon affirme la centralité de l'écologie, de « l'harmonie entre les êtres humains et avec la nature ». Ruptures écologiques et sociales sont intimement liées et un égal intérêt est porté au changement climatique et aux inégalités de fortune.

Le chapitre deux, intitulé Écologie, biodiversité, climat, biens communs et énergie, développe de très nombreuses propositions que nous partageons totalement ou partiellement.

En premier lieu, l'objectif de baisse de 65 % des émissions de la France en 2030, est le seul compatible avec le seuil de 1,5 °C d'augmentation de la température moyenne de la Terre.

Le cadre est donné par la « règle verte » et la planification écologique citoyenne. La règle verte, inscrite dans la Constitution, imposerait de « ne pas prendre plus à la nature que ce qu'elle peut reconstituer ». Il serait illusoire de penser que cette règle ou la reconnaissance d'un « statut juridique pour la nature » (dont il faudrait discuter plus précisément), constituent un rempart absolu à la rapacité capitaliste, cependant elles peuvent représenter des points d'appui utiles pour les mobilisations.

La planification écologique est qualifiée de citoyenne et effectivement elle part du local et s'appuie « sur la participation des citoyens, des syndicats, des associations, des collectivités » mais aussi « des branches professionnelles ». De même

le « Conseil à la planification écologique qui supervise, organise et met en œuvre le plan » impliquerait aussi « les banques et les entreprises ». Et là, on peut avoir plus que des doutes. Qui décidera *in fine* ? Si le financement et la mise en œuvre des décisions dépendent de la bonne volonté des banques et des entreprises, la démocratie citoyenne sera vidée de tout contenu.

L'un des mérites du programme de la NUPES est d'assumer que l'urgence écologique impose de changer l'ensemble de l'organisation de la société, l'aménagement du territoire, les transports, l'énergie, l'agriculture et l'alimentation, la consommation...

Sur le premier point, l'accent est mis sur l'accès aux services publics et équipements sportifs et culturels, aux commerces de proximité et artisanats, et sur le soutien au tissu associatif...

PÔLE PUBLIC OU MONOPOLE PUBLIC ?

Concernant les transports et la mobilité, une claire priorité est donnée au rail pour les voyageurs/ses comme pour le fret, aux transports collectifs publics, au vélo, à l'autopartage... à contrario seraient supprimées les lignes aériennes quand l'alternative en train est inférieure à trois heures. Aux « tarifs accessibles et mesures de gratuité ciblée » pour les transports en communs, nous préférons la gratuité des transports du quotidien. Si la renationalisation des autoroutes est très positive, elle devrait s'accompagner du

gel de tout nouveau projet autoroutier. Oui à la SNCF réunifiée et 100 % publique, mais que signifie « un pôle public des transports et de la mobilité » ? L'exemple de la santé le prouve, la coexistence du public et du privé si-phonne et affaiblit le service public. Quel serait le poids d'un pôle public bancaire même « formé grâce à la socialisation de certaines banques généralistes » pour « réorienter le crédit vers la bifurcation écologique et sociale » s'il reste en concurrence avec une partie privée du système financier et bancaire ?

Europe Écologie-Les Verts et le Parti socialiste quant à eux acceptent la constitution d'un pôle public bancaire mais ne souhaitent pas de nationalisations de banques généralistes !

CACOPHONIE SUR LE NUCLÉAIRE

Quand il s'agit de planifier la bifurcation et la rénovation énergétique, on butte sur la même question. « Un pôle public de l'énergie incluant EDF et Engie renationalisés ainsi que des coopératives locales » certes, mais que fait-on de TotalEnergies ? Ne pas exproprier le pire pollueur, c'est le laisser continuer de détruire l'emploi, les conditions de travail et l'environnement ici, continuer d'exploiter le gaz et le pétrole de l'Arctique au Mozambique en détruisant le climat, la biodiversité, les droits et la vie des peuples. Nous partageons évidemment « le passage à 100 % d'énergies renouvelables et la sortie du nucléaire

avec un double mot d'ordre : *sobriété et efficacité* », l'abandon des projets d'EPR, une « *convention collective unique pour les travailleurs du nucléaire tout en garantissant leur reconversion* ». À l'arrêt de « *l'utilisation massive de la sous-traitance* » (la volonté de la limiter au premier niveau présente dans l'Avenir en Commun a disparu dans l'accord de la NUPES) nous préférons son interdiction pure et simple dans toutes les industries à risque. Cependant le rythme du plan d'arrêt du nucléaire doit être précisé ainsi que la question du démantèlement et des déchets. Contre la précarité énergétique, nous soutenons « *la gratuité des premières quantités d'énergie indispensables à une vie digne et [...] au-delà une tarification progressive qui pénalise les mésusages et gaspillages* », comme le plan d'isolation massif des logements. Sans surprise, ni commentaire, le PCF proposera « *une trajectoire qui combine les énergies renouvelables à l'énergie nucléaire et ne s'associera pas à l'objectif 100 % renouvelables et à l'abandon des projets d'EPR* ». Quant au PS, il préfère « *optimiser la durée de vie des centrales nucléaires, planifier les travaux permettant de prolonger leur exploitation [...] sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire et du Parlement* ».

POUR RÉVOLUTIONNER

L'ALIMENTATION, IL FAUT AFFRONTÉ LES GRANDS GROUPES CAPITALISTES

Beaucoup de mesures « zéro déchets » sont très positives : interdiction de l'obsolescence programmée, allongement des durées de garantie des produits, interdiction des plastiques à usage unique, généralisation des consignes ; service public de réparation et de réemploi... L'écoconception et les indices de durabilité seront d'autant plus efficaces que les salariéEs elleux-mêmes auront un pouvoir de contrôle sur la production.

Sur la publicité, toutes les interdiction ciblées (produits et services les plus émetteurs de gaz à effet de serre, publicité alimentaire à destination des enfants et adolescents, dépôt de prospectus publicitaires commerciaux dans les boîtes aux lettres, les panneaux publicitaires numériques, démarchage téléphonique commercial) sont bonnes à prendre mais l'interdiction totale serait une mesure de salubrité contre cette industrie des faux besoins au service du productivisme.

Les mesures pour « *Instaurer la souveraineté alimentaire par l'agriculture écologique et paysanne* » complétées par

celles « *pour en finir avec la malbouffe* » reprennent très largement les exigences du mouvement social et syndical paysan d'émancipation et concernent la rémunération des paysanNEs (prix planchers, réorientation des aides de la PAC...), l'accès au foncier, les circuits courts...

Pour nous, n'y a pas une agroécologie qui viendrait d'en haut, mais des agroécologies qui varient en fonction des territoires, des cultures, des modes de vie.

La lutte contre l'artificialisation des terres, (9 % du territoire métropolitain est artificialisé, il ne faut pas dépasser 10 %) nécessite de s'assurer la maîtrise foncière publique des sols et de modifier les lois pour contraindre toute nouvelle construction à être en cohérence avec l'objectif.

« *La sortie progressive (à quel rythme ?) des engrais et de pesticides de synthèse pour atteindre 30 % de la surface agricole utile en agriculture biologique en 2030 et 100 % en 2050* » se heurtera à l'opposition farouche de l'industrie chimique.

Là encore, tout comme pour « *limiter les marges de la grande distribution, pour permettre à chacun de se nourrir, tout en assurant des revenus dignes pour les paysans* », « *pour en finir avec la désinformation de la grande distribution* » il faudra affronter des groupes capitalistes extrêmement puissants et donc poser la question de leur expropriation.

La NUPES propose « *d'expérimenter une garantie universelle d'accès à des aliments choisis* » comme premier jalon d'une « *sécurité sociale de l'alimentation* ». Pour nous, au-delà de « *permettre à chacune et à chacun d'accéder à des aliments, notamment des fruits et légumes, de saison et bio, dans des magasins de proximité publics ou associatifs* », il s'agit de socialiser l'alimentation pour la sortir des logiques capitalistes, aller vers une démarchandisation de l'alimentation, en s'appuyant sur le modèle de la Sécurité sociale. La mise en place d'une telle organisation de la production alimentaire, à une échelle collective et macro-économique, ne peut naître que d'un rapport de force élevé¹.

SOCIALISER LES BIENS COMMUNS, VRAIMENT !

Une partie importante est consacrée à juste titre à l'eau pour en faire « *un enjeu central pour l'Humanité* » avec une règle bleue sur le modèle de la règle verte, une gestion 100 % publique, la gratuité des mètres cubes indispensables à la vie digne et la suppression

de l'abonnement, une tarification progressive et différenciée selon les usages pour lutter contre les mésusages et les gaspillages, le maillage du territoire de fontaines à eau, de douches et de sanitaires publics et gratuits...

La volonté de « *socialiser les biens communs fondamentaux* » c'est-à-dire « *garantir la gestion publique d'une liste des biens communs et services essentiels établie par référendum* », « *empêcher le droit de propriété privée de prévaloir sur la protection de l'eau, de l'air, de l'alimentation, du vivant, de la santé et de l'énergie* » est très justement affirmée. Mais pour cela il ne suffit pas de « *créer un défenseur des biens communs chargé de produire et publier un rapport annuel* » !

La partie sur la défense de « *la forêt, poumon de la planète* » comporte une série de propositions utiles mais l'augmentation de la part des forêts publiques doit être précisée : la forêt en France métropolitaine, c'est 31 % du territoire. Elle est essentiellement privée (74 %), avec 3,8 millions de propriétaires, dont 200 000 possédant plus de 10 ha (représentant 68 % des surfaces). On ne pourra pas agir sans nationaliser ces grandes propriétés forestières. Et cela n'impactera que 5 % des propriétaires forestiers, même moins si on fixe la « barre » à 20 ha ! On passerait ainsi de 25 % de forêt publique à 75 % (128 000 km²), soit une inversion des rapports, et ceci en n'impactant que 5 % des propriétaires... Via la gestion publique de la forêt devenue enfin possible, on pourra imposer la prise en compte de la biodiversité sur les domaines boisés².

De même pour « *Sauver l'écosystème et la biodiversité* », il faut évidemment comme le propose le programme « *renoncer aux grands projets d'infrastructures inutiles et écologiquement néfastes, refuser les organismes génétiquement modifiés (OGM), mettre fin aux accords commerciaux internationaux dont les conséquences affectent le climat et la biodiversité et contribuent à la déforestation importée* ». Mais il est aussi nécessaire de mettre en place une politique d'aires protégées en classant en urgence 10 % du territoire en protection forte. Pour cela, instituer un système de DUP (déclaration d'utilité



publique) pour la nature qui permettrait de s'assurer la maîtrise foncière. La protection effective des réservoirs de biodiversité est une condition nécessaire mais pas suffisante pour enrayer la crise de biodiversité. Il faut agir aussi sur 100 % du territoire et pas seulement sur les 10 % des réservoirs. Et pour cela, il ne s'agit donc pas seulement de « *bannir les pesticides en commençant par les interdire autour des zones habitées* », le premier enjeu est le passage obligatoire et rapide à 100 % d'agriculture bio.

SUR LA MALTRAITANCE ANIMALE

Des mesures sont proposées pour « *rompre avec la maltraitance animale* » (Interdire les fermes-usines, interdire les pratiques cruelles, tous les élevages de production de fourrure...) mais améliorer les conditions d'élevage ne peut se limiter à l'instauration de normes, cela suppose d'en finir avec l'élevage industriel, cette industrie de la viande, maltraitante pour les animaux, climaticide, facteur de déforestation (directe ou par la consommation massive de soja), destructrice pour les salariéEs de toute la filière... la condition est la réduction de la consommation de viande. « *Proposer une option végétarienne quotidienne* » dans la restauration collective serait un premier pas.

On ne peut que partager les propositions d'interdire les pratiques de chasse et de « *loisirs* » cruelles pour les animaux (détourage, chasse à courre, corrida, combats de coqs, spectacles incluant des animaux sauvages, etc.), d'instauration de jours sans chasse les week-ends, les jours fériés et durant les vacances scolaires. Le PCF et le PS ne les soutiennent pas ! Mais il convient de compléter avec la limitation de la période de chasse à 4 mois, la protection de toutes les espèces dont le statut de conservation est défavorable, l'interdiction de la chasse dans toutes les zones sous protection réglementaire (réserves naturelles, parcs nationaux).

LA NÉCESSITÉ DE ROMPRE AVEC LE CAPITALISME

Il est très remarquable et positif que l'écologie ne reste pas cantonnée dans un seul point dédié, mais irrigue aussi les mesures pour l'emploi avec des « *grands chantiers écologiques* » (rénovation et adaptation au changement climatique, dépollution, efficacité et sobriété énergétiques...).

Cependant les mesures concernant les droits des salariéEs ne sont pas à la hauteur pour leur permettre de jouer un véritable rôle de lanceurs/ses d'alerte. De même la protection en cas d'arrêt de productions climaticides, polluantes et/ou dangereuses exige l'interdiction des licenciements et la continuité du salaire. La réduction du temps de travail devrait occuper une place centrale dans un programme qui se veut à la fois écologique et social, la réduction doit être massive (32 voire 28 h hebdomadaires). Une « *société du temps choisi* » comme le revendique le programme de la NUPES ne naîtra pas d'une « *conférence nationale* » qui ne se fixe pas des objectifs plus ambitieux que « *le rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures, par la majoration des heures supplémentaires et le passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit immédiatement, et leur généralisation par la négociation collective* ».

Enfin, nous le savons « *les riches détruisent la planète* » par leur consommation de luxe et par les impacts de leurs patrimoines financiers. En plus d'une politique radicale de justice fiscale, il faut une limitation de l'écart des revenus bien plus drastique que les 1 à 20 entre le salaire le plus bas et celui le plus haut dans une entreprise.

La politique européenne fait aussi une large place à la lutte pour le climat (transformer la PAC, sortir de la taxinomie verte le gaz et le nucléaire, mettre fin au pacte de stabilité et de croissance et abroger les règles budgétaires des 3 % de déficit et des 60 % de dette, etc.) mais son analyse dépasserait le cadre de cet article.

Le programme de la NUPES intègre l'écologie comme une question centrale, structurante.

Il reprend et articule de nombreuses propositions généralement formulées et portées par les associations et les luttes. Ces mesures, si elles étaient effectivement appliquées constitueraient des avancées significatives, une rupture de fait avec les politiques libérales climaticides à l'œuvre depuis des décennies. Pour cette raison, tout début de commencement de leur application provoquera une levée de bouclier des multinationales de l'énergie, de l'agro-industrie, de la chimie, des transports... et se heurtera aux institutions tant de l'État français que de l'union Européenne, qui loin d'être des points d'appui, voire des champs d'affrontements démocratiques entre différentes options,

constituent le pouvoir des capitalistes. Certes, d'aussi loin qu'existe le capitalisme, les avancées sociales et démocratiques n'ont été obtenues que quand elles ont été imposées par le rapport de force, mais la crise climatique « *change tout* », change le niveau des enjeux.

Tout programme qui cherche à enrayer les catastrophes annoncées n'a pas d'autre issue que d'être radicalement anticapitaliste. En effet il ne s'agit pas de faire bouger la ligne de partage des richesses entre le capital et le travail, il s'agit de « *tout changer* ». La fin de l'exploitation des énergies fossiles signifie le démantèlement de secteurs entiers, des secteurs puissants qui ont structuré et structurent encore le capitalisme. Ils s'opposeront de toutes leurs forces (et elles sont puissantes) à leur propre disparition. Mais plus encore, la sortie des énergies fossiles n'est physiquement pas possible à consommation d'énergie égale (sans parler des autres ressources et de la prolifération des déchets et pollutions, de l'effondrement de la biodiversité...). La décroissance de la production matérielle et des transports est une contrainte physique incontournable. C'est le capitalisme lui-même, avec sa logique extractiviste et son productiviste, qui est en cause.

Dès lors, seules deux voies existent : soit celle du renoncement, de l'adaptation au capitalisme vert, du greenwashing, une voie qui fait payer la crise climatique, et les fausses solutions à cette crise, par les plus pauvres et les plus vulnérables ici et par les peuples du Sud ; soit le désarmement de ceux qui détruisent nos vies et le vivant. L'expropriation des capitalistes des secteurs de l'énergie et du crédit est une condition incontournable de toute transformation écologiquement efficace et socialement juste. L'autre condition est un très haut niveau de mobilisation et d'auto-organisation tant pour imposer et défendre toute avancée immédiate que pour construire dans les luttes et alternatives concrètes d'aujourd'hui un pouvoir des exploités et des opprimés clé de voûte d'une nouvelle organisation de la société.

Ce programme est un programme de gouvernement, il ne peut remplacer ce projet de société écosocialiste qui reste à écrire. □

1) Une sécurité sociale de l'alimentation, système universel pour sortir de l'agriculture productiviste, dossier réalisé par la Commission nationale écologie du NPA.

2) Dossier Biodiversité et présidentielle paru dans L'Anticapitaliste

« On veut construire cette idée qu'à partir des luttes et des colères, on crée de la politique »

ENTRETIEN AVEC DANIÈLE OBONO

Danièle Obono, députée LFI sortante, est aujourd'hui élue NUPES dans le 18^e et 19^e arrondissement de Paris. Elle répond à nos questions sur son travail de députée, ce qu'elle essaie de faire et les difficultés qu'elle rencontre.

L'Anticapitaliste : Qu'est-ce que tu as réussi à faire sur la mandature ?

Danièle Obono : Qu'est-ce que ça veut dire réussir ? Le bilan en termes d'efficacité législative n'est pas génial, je pense que 90 % des amendements qu'on a déposés ont été rejetés. Mais j'ai réussi à relayer les luttes, à être une porte-voix des luttes, locales notamment. En tant que députée, l'un des enjeux est que ce qui se passe localement alimente le travail et de faire le lien entre le local et les enjeux globaux. Sur les moments où on a bossé à partir des problématiques locales, où on les a traduites en termes parlementaires et on a pu leur donner un écho, ça a été vraiment utile.

Le travail le plus récent qu'on a essayé, la proposition de commission d'enquête sur la politique de la ville, est venu de toutes les interpellations qu'on a eues sur tout le territoire depuis le début du mandat. On a traduit ça en enquête et ça faisait vraiment des liens, du logement aux questions de sécurité en passant par les associations, les services publics, etc.

On a fait ça aussi sur la question du crack, avec une question écrite et orale au gouvernement, et également sur le logement, la réquisition.

Tu trouves que ça a encouragé les luttes ?

Oui. Et en termes d'utilité, tu te dis que tu sers à quelque chose pour faire entendre les gens. C'est une reconnaissance de ce qu'ils disent, tu ne restes pas juste dans un rapport entre eux et toi – parce qu'ils t'interpellent – mais tu es inscrite dans les comptes rendus de l'Assemblée, tu fais des vidéos qu'on relaie. Il y a une reconnaissance de ce que font les gens, de leurs exigences. Ce sont ces exemples qui sont gratifiants.

Tu parles de reconnaissance, est-ce que le fait qu'une femme noire soit devenue une figure politique un peu connue n'est pas déjà une petite victoire ?

Disons que le biais par lequel j'ai acquis de la notoriété est un peu par défaut, par le biais d'attaques assez violentes. C'est plutôt une reconnaissance de la persistance des barrières, des attaques du système et de l'oppression quand on est en visibilité. Quand on est élue, qu'on est née femme noire et qu'on est radicale, c'est l'intersection de ces trois caractéristiques qui est déterminante, car ce que disent des femmes racisées ne pose pas de problème quand ça s'inscrit dans le discours dominant.

Il faut encore plus de paroles qui aillent à l'encontre de l'idée préconçue de ce que les députés ont le droit de dire où pas. Nous devons être plus nombreux et nombreuses pour porter ces discours, pour dénoncer les discriminations, les mettre en lumière et ne serait-ce qu'exister malgré ça.

Tu peux raconter ton quotidien de députée ?

Il y a des gens qui fonctionnent très différemment, des collègues qui sont peut-être moins rigides que moi mais pour moi, ce qui n'est pas à l'agenda n'existe pas, parce qu'il y a trop de choses auxquelles il faut penser au quotidien.

La semaine commence par un point avec son équipe. C'est une dimension importante, on n'est pas député tout seul, ça se fait dans un groupe, avec des collaborateurs, une équipe indispensable parce qu'il y a tellement de situations, tellement de choses à préparer.

Je mets beaucoup l'accent là-dessus parce que ça aide à ce que tout le monde ait une vision politique globale. Sinon tu es dans ton secteur et tu ne te rends



pas compte de ce qui se passe. Le collectif permet que tout le monde ait une compréhension politique des enjeux et qu'on puisse échanger. Ça m'alimente aussi du point de vue des collaborateurs, ce qu'ils font et ce qu'ils voient, ça aide à réfléchir. Et puis de temps en temps on arrive à caser une réunion localement. En règle générale, mardi, mercredi et jeudi ça se passe à l'Assemblée, et vendredi quand il y a des séances qui se prolongent.

Le mardi il y a les questions au gouvernement et les réunions du groupe le matin.

Le mercredi ce sont les réunions des commissions thématiques permanentes. C'est le seul moment de présence obligatoire et où il faut présenter des excuses en cas d'absence. Après il y a les réunions de commissions. Le vendredi j'essaie d'être en circonscription, d'y placer toutes les rencontres. Les collègues

qui sont dans d'autres régions partent souvent le jeudi pour pouvoir être dans leur circonscription. Et puis samedi et dimanche, il y a marché ou manif, donc c'est du 7 sur 7 !

Tu disais qu'il y a des discussions collectives dans le groupe, peux-tu expliquer un peu plus ?

On se voit le mardi. Ce n'est jamais suffisant parce qu'il faut qu'on ait une discussion politique, qu'on détermine qui pose des questions au gouvernement le mardi après-midi à 15 heures, sur les sujets d'actualité, parce qu'on tourne.

On a une discussion politique puis une répartition du travail du groupe : on décide qui suit quels textes, en fonction des commissions, on se répartit quand il y a des besoins, etc. On n'a jamais assez de temps en réunion de groupe.

Pendant les cinq dernières années on a été de fait un peu la direction politique

du mouvement en lien avec la coordination parce qu'on tranchait en pratique les questions sur la situation politique.

Tu bosses sur quoi ?

Je suis en commission des lois, c'est-à-dire la commission qui est chargée des questions de police, de justice, de l'administration en général, de tout ce qui est des droits et libertés fondamentales. C'est une grosse commission, tous les textes qui ne trouvent pas leur place dans les autres thématiques viennent là, donc ça va de la réforme de la justice à la loi asile-immigration en passant par les textes d'état d'urgence sanitaire,

limites : c'est un mouvement qui a évolué au fur et à mesure des échéances, qui est né avec la précédente présidentielle et qui a changé de nature parce qu'on avait un groupe parlementaire. Il y a une coordination du mouvement qui regroupe les espaces où on discute, où on suit aussi les campagnes, les conventions, etc.

Une de nos difficultés est de faire le lien entre le travail parlementaire et la construction sur le terrain, c'est-à-dire y compris de faire en sorte que les militants s'inscrivent vraiment dans un militantisme local et pas simplement dans les campagnes électorales.



Diffusion de tracts de la NUPES au marché Porte de Montreuil avec Danièle Obono (réélue députée dans la 17^e circonscription de Paris lors du 1^{er} tour), Sarah Legrain (élue députée lors du 1^{er} tour dans la 16^e) et Danielle Simonnet (candidate dans la 15^{ème}). © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

parce que ce sont des questions de libertés.

On a eu aussi la PMA, par le biais de la loi bioéthique dont elle faisait partie, des gros textes comme ça. Souvent les personnes qu'on désigne entre nous sont celles de la commission des lois parce que c'est lié aux droits et libertés. Il y a aussi les textes liés aux collectivités locales.

C'est passionnant parce qu'il y a beaucoup de sujets, également les sujets constitutionnels, la réforme de la Constitution, etc.

Comment tu vois enfin la connexion entre cette activité et la construction de collectifs militants à la base, et la question du parti ?

C'est notre principale faiblesse en fait sur le mouvement, parce que déjà c'est un mouvement, pas un parti, avec pour moi plein de qualités mais aussi des

Il ne s'agit pas simplement de construire le parti comme j'en avais l'habitude au NPA ou à la LCR, c'est vraiment l'implication dans l'infra-politique, les mobilisations du quotidien : les luttes de locataires, les fêtes de quartier et cette idée qu'il faut une présence politique, pas juste pour faire

entendre nos idées mais pour être identifiés comme des gens à qui on peut s'adresser, être utile aux gens. Ce n'est pas simple, et j'essaie souvent de convaincre que c'est beaucoup plus utile de passer une heure dans la fête de quartier qu'une heure au métro à diffuser le tract, même pendant les périodes électorales, et quand on peut faire les deux, tant mieux !

C'est la fois la position de députée et le fait d'être une interlocutrice qui me conduisent à me rendre compte de cette réalité, de cette vision de la vie sociale et politique locale. Ça m'a rendue très sensible pour comprendre la manière de construire un mouvement, ou un parti, parce que derrière il y a toujours cette question de construire le parti de la classe, et cette idée de comment on est utile, de comment les militantEs politiques sont utiles dans le quotidien des gens. D'autant plus dans une période

où ces questions-là reviennent, avec le fait que tout ce qui organisait la classe jusqu'à présent, comme les syndicats, s'est affaibli, et où il y a un éclatement.

On a appris pendant le confinement à organiser des collectes qu'on redistribue aux associations. Il y a un côté qui peut paraître un peu superficiel et « par en haut » mais il y a cette idée de comment on peut être utile, d'être identifiés comme des gens qu'on peut venir voir quand on a un problème. On veut aussi construire cette idée qu'à partir des luttes et des colères, on crée de la politique. Je trouve que c'est très bien, en tout cas ça m'a interpellée : comment on construit le parti, comment on organise la classe, ou « le peuple » en langage Union populaire, mais c'est la même idée.

Quand on fait du porte-à-porte dans le XX^e autour de la campagne de Danielle Simonnet, il est assez frappant de constater à quel point les gens se sentent représentés par Mélenchon et par ces candidats, cette dynamique, mais en même temps il y a un côté très délégataire. Est-ce que le fait d'être présente est aussi une façon pour toi d'alimenter l'auto-organisation ?

Oui pour moi c'est ça. Au tout début, on a essayé de reprendre le *community organizing*, l'auto-organisation au niveau local, même si on n'a pas trouvé les moyens de le faire sur la durée, et c'est l'idée effectivement de développer l'auto-organisation. Danielle l'a un peu fait à son échelle, sur les luttes des locataires par exemple. J'ai souvent été interpellée par les demandes de locataires sur les problèmes de travaux mal faits.

Un des endroits où ça bien marché, parce qu'en plus on avait un camarade relais, c'est allée d'Andrézieux dans le 18^e. Il y a une amicale de locataires un peu active, un réseau d'entraide et les gens se sont auto-organisés, se mobilisent et créent un lien social au sens large. C'est un des groupes d'habitants qui soutient ma candidature qui est le mieux structuré et pour moi c'est un modèle de ce qu'il faudrait : des gens qui font des choses au quotidien et, en même temps, qui interpellent les élus et se politisent.

Je suis sûre que si on avait des élus municipaux, ça aiderait beaucoup à cet échelon-là.

Le système met en place des carcans, des contraintes qui empêchent

en fait de faire tout ça, est-ce que tu peux expliquer concrètement à quoi tu fais face ?

Le fait est qu'en réalité je passe à peu près, je pense, 90 % de mon temps à l'Assemblée. C'est pour ça que l'échelon local est indispensable. Dans l'histoire c'est ça qui a aidé à structurer. La limite est qu'en tant que députée ça bouffe trop de temps. Il y a une accumulation de textes, et une bonne partie des textes qui sont votés ne servent qu'à de la posture politique, des textes comme la loi asile-immigration, ou sur la sécurité, qu'ils font voter tous les ans...

Il y a une grosse difficulté à faire les deux : suivre les dossiers et partir de la base. Chaque fois qu'on a fait des ateliers pour les propositions de loi, avec les habitants, ça prend du temps à construire et c'est du temps qu'on n'a pas. Une des limites du travail parlementaire est le caractère souvent expéditif, par exemple quand on a des textes en procédure accélérée, on n'a pas le temps de faire le travail avec les gens. Pour moi c'est la principale limite.

Et c'est ce qui te sépare de la société ?

Oui, clairement. Heureusement on a des sources indirectes, avec les associations notamment. Elles sont indispensables. Mais le lien entre le représentant qui vote la loi et les gens est vraiment difficile avec les rythmes parlementaires. De toute façon, en tant que parlementaire on n'a aucun pouvoir local – et c'est tant mieux. On s'est senti très soulagé que la réserve parlementaire ait été supprimée car elle créait des liens de dépendance problématiques.

Il y a donc une difficulté pour créer des liens entre les différents échelons. Si on avait plus d'élus municipaux, je pense que ce serait plus facile. Étant la seule députée de Paris et Danielle [Simonnet] la seule conseillère de Paris, ça faisait beaucoup trop de sujets sur lesquels se coordonner.

La NUPES est un bouleversement par rapport à la mandature précédente, comment tu vois les choses, quelle NUPES tu voudrais ?

Une des choses indispensables, quand je vois l'expérience des dernières années, est que les mouvements restent ultra forts. Ce n'est pas juste une posture : sur tous les sujets où il y a désaccords au sein de la NUPES et où on a dit qu'on s'en remettrait à la sagesse de l'Assemblée, ça ne se dénouera que s'il y a un rapport de forces externe. On ne pourra tirer le meilleur de cette Nouvelle Union populaire

que s'il y a un rapport de forces social. Si on a la majorité, et encore plus si on est au gouvernement, pour mettre en œuvre ce qu'on a dit, mais même si on ne l'est pas, pour aller au bout.

On l'a vu à notre échelle pendant ces cinq premières années, c'est quand il y avait un mouvement que les collègues du PS ou du PCF, au début très réticents, finissaient par y aller. Tu n'es pas dans le même rapport de forces parlementaire si tu as de vrais alliés, si tu n'es pas juste à batailler, à te sentir très seule face aux 300 autres.

Est-ce que ça ne pose pas aussi la question de la transformation de la coalition électorale en quelque chose de plus militant ?

J'espère que la majorité de la direction qui a fait le choix de cette campagne unitaire va aller jusqu'au bout. Dans beaucoup d'endroits, les militants se remettent à faire des choses ensemble. L'enjeu est que ça se maintienne, que ça transforme les pratiques des uns et des autres pour créer une culture commune. Le travail parlementaire peut être un terrain pour ça parce qu'on aura des batailles communes à mener, sur des sujets communs à relayer localement. Et puis le fait de travailler ensemble localement va aussi influencer ce qu'on fera à l'Assemblée : ce qui sera porté par les équipes militantes, et relayé par le député, ça renforcera le travail local.

Au niveau de la France insoumise on n'a absolument pas eu le temps encore de se poser pour discuter de ça, mais ça va changer sa nature. On a déjà commencé à évoluer avec l'Union populaire et le Parlement de l'Union populaire, qui évolue en quelque chose d'autre. Il y a aussi le spectre du travail des groupes d'action, il faut pérenniser les liens avec les forces et jusqu'au groupe parlementaire, l'intergroupe et le Parlement de l'Union populaire qui se fera l'écho des mouvements sociaux et qui jouera le rôle de pousser le rapport de force social vis-à-vis de la NUPES.

Pour réussir, que ce soit mettre en place un programme ou réussir à construire le rapport de force face à une majorité macroniste, on a de bons éléments pour une dynamique militante et politique. Ce n'est pas donné, il faudra batailler politiquement pour faire accepter que parfois il faut être frontal, et que ce n'est pas grave si on se prend tous les médias et la macronie ! □

Propos recueillis par Antoine Larrache

New PS ?

PAR GÉRARD FILOCHE

Gérard Filoche, inspecteur du travail, a été membre de la LCR, puis du Parti socialiste de 1994 jusqu'à son exclusion en 2018. Il anime la Gauche démocratique et sociale. Gérard Filoche a accepté de nous donner son point de vue sur l'état du PS et de sa direction. Il va sans dire que ces analyses, notamment son appréciation des gouvernements de gauche, n'engagent pas le NPA...

Depuis des mois et des années fleurissaient les #plusjamaisPS sur les réseaux sociaux notamment. Même des militantEs chevronnéEs et des intellectuelLEs tombaient sans trop de recul dans cette facilité. C'était le cri naturel et légitime de ceux qui se sentaient trahis par un appareil dont le nom officiel est « socialiste » et qui, en pratique, aide davantage l'actionariat que le salariat. Le quinquennat maudit de François Hollande et Manuel Valls a démultiplié ces réflexes de façon haineuse : « Ils nous ont fait trop de mal, on n'en veut plus jamais, chassons-les de la gauche et de nos horizons. »

Sauf que l'histoire réelle est un peu plus complexe que l'histoire projetée sous le coup des indignations d'un moment. Avec la social-démocratie et le PS, il s'agit d'un vieil appareil idéologique et structurel du mouvement ouvrier français (et international) qui ne disparaît pas, comme ça, d'un seul coup, sans être remplacé physiquement et politiquement.

TOUT PARTI TRADITIONNEL, COMME LES AUTRES INSTITUTIONS, A UNE « NATURE DE CLASSE »

Il ne peut pas échapper au classement : soit un parti de la bourgeoisie, soit un parti du salariat. Sur quels critères en juger ? On retiendra : la genèse, l'histoire, la continuité, la référence programmatique, la fonction sociale, la base sociale et la place dans les luttes de classe.

Par exemple, la genèse : le Parti démocrate US est, à l'origine, esclavagiste, c'est un parti bourgeois de naissance ; le PS français est à l'origine ouvrier, fusionnant en 1905 au « Congrès du Globe », sous l'égide de Jaurès et de la II^e Internationale, les divers courants socialistes naissants (guesdistes, vaillantistes, jaurésiens...) en une seule « SFIO », section française de l'internationale ouvrière.

La scission entre SFIO et SFIC en 1921 n'a pas changé la nature de classe entre les deux branches.

Les deux partis ont traversé 100 ans d'histoire avec des pratiques différentes mais sans rompre avec leurs origines. Leurs trahisons, celles non pas de leurs militantEs mais de leurs appareils, l'un s'alignant temporairement sur les crimes de la contre-révolution stalinienne, l'autre s'alignant en dernier ressort sur l'impérialisme dominant, ont-elles changé historiquement leur nature d'origine ? La réponse est non : avec des hauts et des bas, les appareils ont eu un rôle contre-révolutionnaire en agissant selon les fluctuations des rapports de forces sociaux entre les classes dominantes et dominées. C'est avec l'union des gauches en 1936, 1945, 1981, 1997 que les avancées sociales les plus importantes ont été arrachées. Le PS a trahi en 1914, sitôt Jaurès assassiné, il a trahi en 1936, en 1939, en 1945, en 1956, en 1958, en 1968, en 1983, en 1988...

Certains inventent une « rupture » en

1983 suivie d'un déclin « fatal » à la mode du Parti radical : mais cette date n'est pas celle d'une « coupure épistémologique » et, à l'épreuve des faits, ce n'est pas celle d'un changement de « nature de classe ». Car après tout, les « crimes » de l'appareil du PS sont « pires » avec Guy Mollet (et les pouvoirs spéciaux votés par le PCF) en 1956, lorsqu'ils faisaient 500 000 morts en Algérie. Tout est relatif mais c'était « pire » de rédiger la constitution antidémocratique de la V^e République que de faire la proportionnelle en 1986 (ce qui valut le départ de Rocard du gouvernement).

Et la prétendue « parenthèse » de 1983 n'a pas empêché Lionel Jospin de 1998 à 2000 d'imposer la loi sur la réduction de la durée du travail à 35 h hebdomadaire sans perte de salaire, la plus avancée au monde.

En fait le PS s'était installé durablement jusqu'à ce jour comme un parti « ouvrier bourgeois », la tête dans les institutions et les pieds dans le salariat. Cette expression « parti ouvrier bourgeois » est celle de Lénine (lui-même, à l'origine, membre de la majorité du « parti ouvrier social-démocrate russe »). Il l'a utilisée pour le Labour party et à propos du « Lloyd-georgisme ». Elle traduit *le mieux possible* la caractéristique de ces partis : ils n'existent que dans la mesure où ils ont une base sociale dans le salariat, suffisante pour l'influer, le contrôler et le vendre, en échange de concessions



Saint-Denis, le 11 décembre 2019, meeting unitaire de toute la gauche contre les retraites. © Photothèque Rouge/JMB.

sociales et de prébendes – pour l'appareil – que la bourgeoisie ne peut faire autrement, alors, que de céder. Ils sont à la fois « électoralistes » et « électoralistes » ce qui veut dire qu'ils n'existent pas sans être suffisamment à gauche pour obtenir des voix des salariés, et sans être suffisamment droitiers pour que la bourgeoisie les reconnaisse du fait qu'ils contrôlent ces voix.

C'est cette *nature* qui les distingue des partis « bourgeois-bourgeois » et qui induit des combats particuliers, une stratégie spécifique vis-à-vis d'eux, de la part des révolutionnaires au sein du salariat (la stratégie du front unique).

Le fait que le PS s'appelle « socialiste » depuis un siècle est un élément de sa continuité, de sa reconnaissance auprès de millions de salariéEs. Sa fonction sociale est fluctuante : chaque fois qu'il a été au gouvernement, il a penché du côté de la bourgeoisie tout en concédant de façon chaotique ce qui est impérativement réclamé par sa base militante et électorale : les 40 h, les 39 h, les 35 h, les 2, 3, 4, 5 semaines de congés payés, le droit du travail, la sécurité sociale, la retraite à 60 ans... Ce sont ces concessions présentées comme des victoires qui lui valaient chaque fois, crédit pour sa renaissance. Il s'appuyait sur ces conquêtes partielles. Chaque fois qu'il est retombé dans l'opposition, l'appareil a cherché à reconstituer sa base perdue et promis à nouveau de satisfaire les revendications élémentaires, telle est l'histoire profonde et durable du PS :

il s'est appuyé, pour exister ainsi, sur des liens profonds ancrés historiquement dans les municipalités, dans les départements, dans les régions, au Sénat, à l'Assemblée et aussi des liens associatifs anciens et multiples. Il a aussi des liens syndicaux forts : la CFDT, deuxième syndicat de France, 600 000 adhérentEs, une partie de notre grand salariat, est même devenue la base forte du « social libéralisme » et des courants droitiers du PS.

C'est ainsi que le PS, balayé en 1969 à 4,5 % des voix, est arrivé au pouvoir en mai 1981 comme un « effet différé » de mai 68. Balayé en mars 1993, il s'est relevé comme le principal parti de gauche en 1995 et est revenu au pouvoir en moins de 3 ans, avec la gauche plurielle. Et en son sein une forte Gauche socialiste, militante, jeune et syndiquée a même pu se développer de 1995 à 2002 puis de 2003 à 2008, et encore davantage de 2012 à 2016 (si elle était restée unie, elle aurait pu l'emporter en fusionnant, comme c'était son projet, avec les autres composantes du mouvement social).

On ajoutera que « la classe dominée », parce que justement elle est dominée, est encore plus attachée à ses partis traditionnels que la classe dominante ne l'est aux siens. La bourgeoisie française a longtemps été décrite avec ses alternances d'orléanisme et de bonapartisme : le salariat français n'est pas encore émancipé de son histoire prolongée, partagée entre le stalinisme et la social-démocratie. Et quand on

regarde ailleurs, au Portugal de 1974, au Brésil de Lula, du Nicaragua à l'Inde, du New Labour de Blair au Labour de Corbyn, du Pasok à Syriza, ce n'est que lentement qu'on voit se dégager à une échelle de masse des courants, des luttes, des théories, des partis réellement nouveaux : les crises, soubresauts, recompositions, sont loin d'être finis, les « vieux partis » ne mourant que quand ils sont remplacés dans la vie réelle, et ils ne le seront sans doute totalement qu'à l'occasion de grandes victoires de révolutions socialistes qui changeront l'humanité.

EST-CE QUE LE QUINQUENNAT MAUDIT 2012- 2017 DE HOLLANDE-VALLS A CHANGÉ LA NATURE DE CLASSE DU PS ?

Il a bien failli. Disons que ce n'était pourtant pas fatal en 2012. Hollande contrôlait les institutions comme aucun socialiste avant lui. Rien n'était joué. Pour grossir le trait : Blum sans grève générale aurait pu faire du Hollande, et Hollande avec une grève générale aurait pu faire du Blum. Il se trouve que le mouvement social avait monté, depuis la défaite de justesse de Jospin en 2002 : grands combats de 2003 et 2010 pour la défense des retraites, CPE en 2006, grands succès électoraux en 2004, 2008. Hollande a dû sa belle victoire de mai 2012 à ce rapport de forces, il a donc été obligé de manœuvrer au tout début jusqu'au congrès de Toulouse d'octobre 2012 : mais c'est après, sans aucune « excuse », en trahissant le « programme » (pourtant pas révolutionnaire !) du PS de 2011 qu'il a imposé le rapport Gallois, l'ANI de 2013, la loi Sapin, les lois Ayrault-Touraine sur les retraites, la politique de l'offre et le CICE, puis les lois Rebsamen, Macron 1 et 2, et enfin El Khomri. Hollande a défait en droit du salariat, ce que Blum, Mitterrand, et Jospin avaient fait. Il a fait reculer le Code du travail dans ses principes fondamentaux plus d'un siècle en arrière. Cette brutalité réactionnaire, Hollande l'a payée cher dans la mesure où il a dû





agir contre le PS dont il était issu : la résistance a commencé au sein du parti et pas seulement dans la rue, mais au congrès de Toulouse et jusqu'au congrès de Poitiers en juin 2015. Hollande et Valls ont perdu leur majorité au sein du groupe parlementaire, du CN et du BN du PS : au point qu'ils ont cherché à se débarrasser du parti... ils l'ont combattu durement du haut de l'Élysée et de Matignon, ils ont dénoncé ses opposants organisés résolument dans la Gauche socialiste, ils ont menacé de les exclure, ils y ont fait une chasse aux sorcières, ils ont dénoncé ses députés « frondeurs », ils ont voulu le dissoudre, le contourner, le changer de nom, l'intégrer dans une autre coalition (« belle alliance populaire »). Il y a eu 14 manifestations de rue contre la loi El Khomri et le gouvernement aurait basculé si cela n'avait été la brutalité de Valls et sa répression policière.

La Gauche socialiste a bataillé de toutes ses forces et a bâti une opposition sans précédent, plus qu'au temps de Marceau Pivert, plus que tous les précédents courants oppositionnels de gauche (30 % des voix ! et ce, parce que l'appareil trichait avec les voix !). Et l'Élysée et Matignon n'ont pas réussi : aucun député n'a voté la loi El Khomri, ils ont dû mater le PS à coup de 49-3. Hollande a dû se retirer dès le 1^{er} décembre 2016. Et Valls a été balayé dans une primaire socialiste le 29 janvier 2017 ! Presque 20 % des cadres du PS ont rompu et sont passés à droite chez Macron.

Parce que Hollande n'a pas respecté l'histoire et la réalité de ce « parti ouvrier bourgeois » ni la façon « électoraliste » et « électoraliste » dont il dépendait de sa base sociale, il a été minorisé (il lui est resté autour de 25 %) aux congrès suivants d'Aubervilliers (avril 2018) et de Villeurbanne (septembre 2021).

Olivier Faure, devenu majoritaire, était l'ancien chef du groupe parlementaire PS et en juillet 2016 (fidèle aux votes unanimes du congrès de Poitiers de 2015) il avait refusé le « renversement de la hiérarchie des normes » dans le Code du travail (la fin de l'état de droit dans l'entreprise, la loi l'emportant sur le contrat). Le PS était passé de 180 000 membres en 2012 à 18 000 membres en 2018 : ses députés étaient passés de 300 à 28 élus. Soit il justifiait

la trahison de Hollande-Valls, et mourait, avatar ayant perdu sa base sociale et définitivement passé dans le camp bourgeois, soit il effectuait un sursaut, et se retournait vers l'unité de la gauche pour se ressourcer.

Ceux qui, alors, criaient « #plusjamaisPS » étaient les plus nombreux à gauche mais n'exprimaient qu'une indignation morale sans avoir de recul théorique et historique suffisants : en fait l'appareil PS, quasi détruit, s'est auto-défendu et il a survécu, en recherchant ce qui était sa tradition historique dans la mesure où le reste de la gauche ne construisait pas encore un autre grand parti de gouvernement.

L'UNITÉ DE LA GAUCHE EST UNE ASPIRATION PROFONDE AU SEIN DU SALARIAT (DEVENU MAJORITAIRE SOCIOLOGIQUEMENT AVEC 88 % DES ACTIFS)

Les exploités savent d'instinct qu'il faut se grouper pour faire face aux exploités, et ils cherchent à utiliser tous les éléments organisés qui se situent dans leur camp. Olivier Faure, a proposé dès 2018, un « *un candidat commun qui ne soit pas socialiste, ni vert, ni communiste, ni insoumis mais qui soit tout ça à la fois* ». Cela lui a valu une forte guerre de tous les droitiers « Hollandais » (Stéphane Le Foll, François Rebsamen, Bernard Cazeneuve, Hélène Geoffroy, Jean-Christophe Cambadélis, Carole Delga) et il s'est fait attaquer sur son propre terrain de défense et de renouveau du PS : « *puisque s'il proposait l'unité c'était pour ne pas reconstruire le PS, il le bradait...* »

En été 2019, la rupture s'est effectuée brutalement entre François Hollande et Olivier Faure quand ce dernier a été plus incisif aux journées de Blois : « *Si Mélenchon doit être candidat, c'est au travers d'une candidature collective. [...] S'il y a des désaccords, ils doivent être tranchés publiquement par un vote démocratique populaire. [...] Rassemblons-nous d'abord sur les idées et désignons ensuite le candidat pour les porter.* » Ce furent des hauts cris de la part des membres de la « TOA » (texte d'orientation A, la motion des droitiers « Hollandais »). Dans cette dispute, le conseil national de septembre 2020 vota à 90 % pour l'unité de la gauche contre Hollande à 10 %.

Dans *le Monde* (25/01/2022) Michel Noblecourt raconte : « *Olivier Faure n'a pas hésité en 2019 à dénoncer la*

“trahison” de Hollande, incriminant la déchéance de nationalité et la loi travail ».

Stéphane Le Foll dans *Ouest France* est entré violemment en guerre : « *Je n'aime pas la manière dont ma propre famille politique traite les anciens ministres de François Hollande, dont je suis.* » « *Quand j'étais au bureau du PS, il y avait Jospin, Strauss-Kahn, Aubry, Delanoë, Mélenchon, Fabius, Mauroy... Quand on se réunissait, je peux vous dire que ça volait haut. Vous avez vu qui y siège aujourd'hui ? On n'est même pas descendu en deuxième division. Là, on est en DH !* » « *Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la faiblesse dans laquelle se trouve le Parti socialiste aujourd'hui.* »

Mais à ce moment-là, en 2019, 2020 et 2021, hors du PS, ni LFI ni le PCF ni EELV ne voulaient écouter sérieusement Olivier Faure : celui-ci, isolé, se vit donc, en interne, imposer la candidature Hidalgo dont il ne voulait pourtant pas. Et il ne réussit pas à la faire se retirer à l'occasion de la « primaire populaire » du 29 janvier 2022 puisque ni Mélenchon ni Jadot ni Roussel ne voulurent y participer. Anne Hidalgo, « aubryste », se réfugia « dans les bras de Hollande » croyant ajouter de la notoriété à sa campagne, alors que ça la fit reculer à 1,70 %.

Le « retour » de Faure avec la NUPES n'est donc pas, de ce fait, une surprise. Faure a obtenu le 19 avril 2022, après le désastre du premier tour de la présidentielle, une majorité de 167 voix contre 101 au CN du PS pour engager des négociations unitaires avec LFI, EELV et PCF.

L'enjeu est toujours clair, toujours le même, pour l'appareil : s'unir ou périr. Et c'est aussi ce qui explique le « gauchissement » des bases politiques qu'a pu proposer Faure pour l'alliance : Smic à 1 500 euros, retraite à 60 ans, limitation des non-CDI à 5 % par entreprise, salaire maxima à 20 smic, abrogation de la loi El Khomri, rétablissement de l'ISE, blocage des prix, allocation jeunesse à 1 063 euros, réduction de la durée du travail, transition écologique, et VI^e République. Avec le « programme partagé », le PS revient sur des positions voisines du « programme commun » et des 110 propositions de François Mitterrand. Cela ne surprend que ceux qui n'ont pas la bonne théorie politique et historique pour comprendre ce qu'est la nature du PS.

L'union NUPES aurait dû et pu se faire il y a des années : on a vérifié que ça marchait, l'unité ça paie. Si elle avait été faite plus tôt, elle aurait été consolidée plus tôt, la dynamique aurait été encore plus forte.

Tout ça permet aussi de comprendre que rien n'est joué : les droitiers autour de Hollande, Delga, Cazeneuve, Mennucci, Cambadélis, Assouline, ne baissent pas les bras. Ils mènent une bataille d'enfer pour renverser Olivier Faure et les siens : les dirigeants de Paris sont allés jusqu'à saisir la justice contre « leur » parti pour faire invalider statutairement l'accord de la NUPES mais ils ont perdu le procès en appel. Ils font feu de tout bois, sans pour autant être d'accord sur les modalités de la stratégie de rupture, entre ceux qui partent seuls, ceux qui veulent d'abord organiser une scission collective, ceux qui ont présenté d'autres candidats anti NUPES, ceux qui appellent déjà à un autre parti comme Le Foll au Mans le 16 juillet, ceux comme Cambadélis qui veulent « gagner le prochain congrès ». François Rebsamen a démissionné et appelé à créer un autre « parti progressiste ». Cazeneuve a démissionné

puis est revenu avec Hollande et Carole Delga soutenir des candidats anti NUPES à Tulle. Delga a présenté 73 candidats dissidents hors sigle du PS, hors plateforme unitaire, qui ont réussi dans bien des cas à empêcher la NUPES d'être au 2^e tour, mais tout en faisant eux-mêmes des scores minables. De façon générale en scissionnant le parti à 1,70 % des voix, tous ces droitiers dissidents n'ont guère d'avenir.

Mais il reste à Olivier Faure la tâche difficile d'assurer durablement une majorité de son parti capable de participer sur une base de gauche à la reconstruction de la gauche : lui-même se dit volontiers favorable à un nouveau « congrès du Globe » fondateur à la manière de Jaurès en 1905. Pour le retour à « une maison commune » de toute la gauche, démocratique, pluraliste, unitaire et sur un programme dont il restera à confirmer qu'il est ambitieux dans la transformation sociale. Les « #plusjamaisPS » deviennent parfois laudateurs de façon excessive de ce qui apparaît à tort comme un « new PS » : l'expression est utilisée dans les réseaux sociaux, par des militants qui étaient haineux à son égard hier et qui en deviennent étonnamment

amoureux excessifs. Ils ont bien raison de se réjouir que cela participe avec la NUPES du retour de la gauche unie et donc des chances de vaincre la droite, mais il reste à consolider tout cela, à créer une dynamique unitaire à la base seule capable de contrôler les appareils et de les pousser plus loin dans la révolution sociale que ce qu'ils veulent et pensent atteindre.

Soyons favorables à une grande maison commune de toute la gauche pourvu que le pluralisme y soit minutieusement, démocratiquement, scrupuleusement organisé. N'opposons pas, ne clivons pas a priori, réforme et révolution, les deux se nourrissent pour faire la course vers « la sociale » : réformistes et révolutionnaires doivent partir ensemble sinon il n'y a même pas de course et soyons-en certains, quand il y a l'unité réussie de tous, ce sont les révolutionnaires qui l'emportent dans les derniers kilomètres. □

Sources :

- Mémoires Gérard Filoche tome 2, les années PS de 1994 à 2018, le quinquennat maudit, Ed. Atlande, 2022.
- Histoire du Parti socialiste, Jacques Kergoat « Coll. Repères », La Découverte.
- « Union » de G. Filoche 2019, supplément à la revue mensuelle Démocratie & socialisme (30^e année), Ed. Atlande.



Gérard Filoche au congrès du Parti socialiste en 2008. © Photothèque Rouge / JMB



Une candidature pour une gauche de combat à Lyon

Philippe Poutou, Mathilde Millat, Raphaël Arnault et Usul à Lyon. © Damien Vergne

PAR MATHILDE MILLAT ET CAMILLE NASHORN

Dans la 2^e circonscription du Rhône, le NPA a mené une campagne législative intense et atypique, aux côtés de camarades LFI, PCF et Ensemble, et autour de la candidature de nos camarades Raphaël Arnault et Mathilde Millat.

Si cette campagne a pu avoir lieu, c'est dans un contexte local assez particulier puisque la candidature s'inscrivait non seulement contre Macron et l'extrême droite, mais aussi contre le candidat de la NUPES : Hubert Julien-Laferrrière, le député sortant LREM.

UN CHOIX DE CANDIDAT HASARDEUX...

La 2^e circonscription regroupe des quartiers plutôt marqués à gauche. Beaucoup d'associations et de collectif y militent et la droite et l'extrême droite y réalisent des scores relativement faibles (même pas 20 % au premier tour pour Reconquête + LR + RN). Pourtant les accords de la NUPES ont investi Laferrrière, qui, en 2017 a quitté le PS pour être élu député En marche. Il a voté toutes les lois qui symbolisent la politique de Macron : la loi Asile et Immigration, la sélection à l'université, la baisse des APLs, le CETA, le pacte ferroviaire, la suppression de l'ISF, on en passe et des meilleures. Si cette candidature peut légitimement être qualifiée d'anomalie, elle est pourtant le résultat direct du choix de faire accord avec le PS et EELV, liant ainsi les espoirs populaires de rupture avec les politiques néolibérales et autoritaires à un personnel politique bourgeois, acquis au néolibéralisme et aux traités européens. Cette investiture, issue d'un accord d'appareils par en haut où chaque parti place ses candidatEs en fonction d'intérêts internes sans que cela soit issu du choix des militantEs de terrain, est le contraire absolu de ce que nous avons porté : une candidature par en bas où nous nous représentons et prenons les décisions nous-mêmes.

UNE CAMPAGNE RADICALE ET UNITAIRE PAR EN BAS

Le fait d'imposer à des militantEs pour la plupart issuEs des mouvements sociaux des dernières années, de faire campagne pour un politicien libéral a généré beaucoup de mécontentement dans les réseaux militants lyonnais. Nos discussions ont abouti à faire la proposition suivante : le programme de la NUPES est un programme défensif qui synthétise les exigences des luttes de ces dernières années et qui mobilise notre camp social. C'est une bonne chose s'il est incarné par unE députéE issuE des luttes et au service de cadres collectifs. Par conséquent nous ferons campagne dans le cadre de ce programme et de cette dynamique nationale autour d'un candidat qui porte réellement ce projet et qui, par le travail unitaire qu'il a réalisé dans la lutte contre l'extrême droite ses dernières années, est capable de faire l'unité entre nous. C'est donc Raphaël Arnault, ancien porte-parole de la Jeune Garde et assistant d'éducation qui a été mandaté pour porter la candidature de notre collectif, aux côtés de Mathilde Millat, militante du NPA et militante écologiste. Cette campagne a donné lieu à une forte mobilisation militante : plus de 150 personnes, dont un bon quart de primo-militantEs, ont participé aux différentes actions, mobilisant ainsi des dizaines de personnes chaque jour. En une journée ces équipes pouvaient tenir plusieurs écoles, marchés, équipes de porte à porte et de collage. En moins d'un mois de campagne, un peu plus de 35 000 tracts ont été distribués et 2 000 affiches collées, surpassant de très loin l'activité militante

des autres campagnes. Le meeting en plein air avec Philippe Poutou et Usul a été une vraie réussite : malgré les trombes d'eau qui se sont déversées sur nous c'est près de 300 personnes qui sont restées plusieurs heures sous la pluie pour assister aux prises de paroles des militantEs qui intervenaient sur les luttes locales et notamment en solidarité avec les mineurs non-accompagnés. Les différentes prises de paroles ont montré que la campagne était largement soutenue par les organisations militantes puisque les groupes d'actions de la FI, le gros des troupes du PCF et d'Ensemble ainsi que des militantEs antifascistes, antiracistes ou écolos se sont investis à fond dans la campagne.

UN SCORE HONORABLE ET DE BELLES PERSPECTIVES POUR LA SUITE

Cette campagne, dont la plupart des militantEs (et notamment la totalité des membres du comité de direction élu en assemblée générale) avaient moins de 30 ans, a débouché sur un score honorable de 6,81 %, trop peu pour accéder au second tour et espérer battre le candidat NUPES, mais suffisamment pour que presque 3 000 personnes votent pour un candidat dissident de la NUPES, incarnant une gauche de combat qui soit avant tout un prolongement des luttes sociales et un outil de construction pour notre camp. Surtout, le collectif qui est né pendant la campagne souhaite se maintenir et servir de point d'appui dans les mobilisations à construire rapidement dans les mois et les années qui viennent et c'est ce collectif qui est probablement notre plus belle réussite. □